

Organisations pileuses et positions politiques

À propos de démêlés idéologico-capillaires



« Raygunn. Le punk pauvre »,
Savage, été 1995

F r é d é r i c B a i l l e t t e

« Oh, Yeah !

*Ma mère m'a dit, Antoine, fais-toi couper les cheveux,
Je lui ai dit, ma mère, dans vingt ans si tu veux,
Je ne les garde pas pour me faire remarquer,
Ni parce que je trouve ça beau,
Mais parce que ça me plaît. »*

Antoine, *Les Élocubrations*

« Le langage de ces cheveux exprimait,
même indiciblement, des "choses" de gauche. »

Pier Paolo Pasolini, 1973

« Là-bas [lors de l'interrogatoire], ils donnèrent à la jeune fille cette tête
ridicule : le cheveu ras, ressemblant ainsi à un homme orné de petites
touffes comiques, formant des cornes raides.

*Les phalangistes l'entourèrent, avec des éclats de rires
et des phrases grossières et chacun y allait de son coup de ciseaux
à sa manière, la défigurant. »*

Carlota O'Neill, *Una Mujer en la guerra de España*, 1979

L histoire de la pilosité (de son émondage, de son arrangement, de sa fertilité) est éminemment sociale, sexuelle, magico-religieuse¹ et politique. Le poil, qu'il prolifère ou se dérobe, se charge de significations fort différentes selon ses zones d'implantation privilégiées et ses lieux de villégiature. « *Dès qu'il pousse, il n'y a plus de poil en soi : tout duvet est culturel.* »²

Associé à d'autres manifestations corporelles (attitudes, dégaines, gestuelles, etc.) et à des assortiments vestimentaires, il peut énoncer un engagement politique, ou accompagner un parti pris idéologique. Il est aussi la manifestation visible, et parfois caricaturale, d'un choix existentiel, d'une orientation ou d'une prise de position philosophique, esthétique ou sexuelle. Le poil se fait alors, signe de déférence, marque d'allégeance ou, tout au contraire, manifestation caractérisée d'une effronterie, d'un irrespect, l'af-

1 – Cf. Edward R. Leach, « Cheveux, poils, magie », in *L'Unité de l'homme et autres essais*, Paris, Gallimard, 1980 ; Philippe Lançon, « Couper sa barbe, c'est épiler Dieu », *L'Événement du Jeudi*, 10-16 septembre 1992, p. 82-83. Dossier dirigé par Odile Grand : « Si le monde va mal, est-ce la faute aux barbus ? », p. 74-93.

2 – Boris Cyrulnik, *Les Nourritures affectives*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1993, p. 28. Voir également M. Lacombe, « Nature, cultures et pilosités », *Sociétés. Revue des Sciences Humaines et Sociales*, n° 49 (« L'imaginaire »), 1995, Dunod, p. 295-301.

firmation et la démonstration d'un refus. Rien d'étonnant dès lors, comme le constate Jerzy Jedlicki, qu'« à toutes les époques, dans toutes les cultures, le pouvoir [se soit] intéressé à la manière de se coiffer de ses citoyens. Il voyait dans leurs cheveux et leur barbe un symbole du soutien ou de l'opposition à son égard. Porter le poil long ou court, c'est effectivement marquer son appartenance au camp de la tradition ou au contraire de la révolution ». Aussi, ce philosophe polonais, qui s'intéresse à la « dialectique du poil et du pouvoir », propose-t-il d'appeler *barbologie* la discipline cherchant « à interpréter la relation entre la barbe, et plus généralement la coiffure, et la politique, qu'elle soit gouvernementale ou révolutionnaire. »³ De la même manière, les individus, en jouant de la mise en forme de leur système pileux se livrent à des modifications de l'apparence corporelle aussi significatives que provisoires. Ils peuvent ainsi coller à la norme corporelle – c'est-à-dire culturelle – en respectant les codes de la pilosité à l'honneur ou au contraire s'en affranchir et ainsi la transgresser.

3 – Isabelle Lesniak (propos recueillis par), « Le poil gêne toujours le pouvoir », *L'Événement du Jeudi*, op. cit., p. 84.

Visages masculins et marques d'appartenance idéologiques

Le port de la barbe, par exemple, peut être, selon les moments historiques et les cultures, un signe et un élément de contestation de l'ordre établi (image occidentale du barbu-révolutionnaire), ou au contraire, une marque de stricte observance des traditions, renvoyant alors très souvent à des principes religieux (juifs hassidim, prêtres orthodoxes, musulmans fondamentalistes), ou à des usages communautaires.

Ainsi, l'homme Turc ajuste-t-il son système pileux facial de multiples façons, en fonction de son « appartenance sociale (*militaires, fonctionnaires et représentants du monde des affaires sont souvent glabres*), [de son] *origine culturelle (orientale ou occidentale, rurale ou citadine)*, et, enfin, [de ses] *sympathies politiques. Fournie et retombant des deux côtés de la bouche, la moustache trahit une communauté de vues avec la droite nationaliste ; épaisse et mordant légèrement sur la lèvre supérieure, elle suppose une certaine sympathie pour la gauche et l'extrême gauche ; courte et bien taillée, elle est l'apanage des islamistes.* »⁴ Les extrémistes de droite, regroupés dans le Mouvement de l'action nationaliste (MHP, *Milli Hareket Partisi*), arborent ainsi de solides moustaches à la Gengis Khan. La bacante, fort singulière et instantanément reconnaissable, est appelée *sarkik biyigi*, ou moustache pendante. Ses brins forment, en retombant de part et d'autre de la bouche, deux sortes de « crocs » de loup qui « font directement référence à l'appellation courante de ces ultra-nationalistes : les "loups gris" (Bozkurt). [...] Cette moustache constitue une sorte d'"emphase" du discours ultra-nationaliste [dont] elle souligne la nature pan-

4 – Marie Jégo, « La Turquie veut des moustaches politiquement correctes », *Le Monde*, 9 mai 1998.

turquiste. »⁵ Afin d'éviter toute confusion, leurs adversaires politiques (principalement l'extrême gauche) ont opté pour des barbes épaisses à la Karl Marx, ou accessoirement pour le bouc à la Lénine. La *stalin biyigi* (moustache à la Staline) qui mord largement sur la lèvre supérieure est, quant à elle, hautement suspecte. Elle est, en effet, considérée comme caractéristique des Kurdes proches du PKK (Parti ouvrier du Kurdistan).

Moustaches et barbes « *permettent de saisir les clivages politiques et identitaires fondamentaux de ces populations* »⁶. Rien de surprennant qu'en janvier 1998, les autorités turques aient, au nom de la lutte menée contre les ennemis de la laïcité, invité les fonctionnaires « *à se raser quotidiennement ou, du moins, à arborer des moustaches politiquement correctes* ». Tout comme les « *foulards idéologiques* », les barbes aux accointances islamiques n'avaient plus droit de cité dans les administrations publiques⁷.

Les institutions d'État n'aiment guère en effet que leur personnel montre ostensiblement ses convictions particulièrement si ces préférences affichent une contestation de l'autorité. Une tenue capillaire décente est exigée, et, si nécessaire, les rappels à l'ordre s'effectuent par la voie hiérarchique et réglementaire, avec menaces disciplinaires à l'appui.

Dans son *Histoire de la coiffure et des coiffeurs*, Paul Gerbod rappelle qu'en France, Hippolyte Fortoul (célèbre ministre de l'Instruction Publique) publia le 20 mars 1852 une circulaire prescrivant à tous les membres du corps enseignant de se raser entièrement le visage. Les barbes et les moustaches étaient alors jugées, par les rédacteurs du texte, « *peu compatibles avec la gravité du professorat* ». Et de fait, « *en dépit de polémiques dans la presse d'opposition et de résistances sur le terrain, barbes et moustaches disparaissent. Comme le dit le recteur du Var, les "fourrés de barbe à travers lesquels on apercevait à peine les parties les plus saillantes de la figure" ne sont bientôt qu'un lointain souvenir révolutionnaire.* »⁸ Dans une chronique du journal *Le Monde*, consacrée aux fluctuations de la barbe dans les milieux politiques, Jean-Noël Jeanneney revient sur la « *bataille pichrocholine* » déclenchée par cette volonté de faire disparaître de l'Université « *les dernières traces de l'anarchisme* ». « *Le poil, écrit-il, tira parti du moindre relâchement ou de la moindre distraction des autorités pour reprendre*

5 – Ce marquage pileux est, par ailleurs, corrélé à un signe de la main : l'auriculaire et l'index levés au-dessus du majeur et de l'annulaire, tous deux joints et légèrement repliés vers le pouce. Un positionnement qui, en ombre chinoise, donne le profil d'un loup. Benoît Fliche, « Quant cela tient à un cheveu. Pilosité et identité chez les Turcs de Strasbourg », *Terrain*, n° 35 (« Danser »), Éditions du Patrimoine, septembre 2000, p. 158.

6 – *Idem*, p. 161.

7 – Marie Jégo, *op. cit.*

8 – Paul Gerbod, *Histoire de la coiffure et des coiffeurs*, Paris, Larousse, 1995, p. 339.

Dessin extrait de *Hara-Kiri*, n° 176, mai 1976





l'offensive. La correspondance des recteurs, [...] permet de suivre fort bien les diversités régionales de cet affrontement. Varièrent notamment les frontières de l'interdit sur les visages. On toléra parfois la mouche, en hommage à l'empereur. » Si certaines instances académiques furent intractables, condamnant également sans pitié colliers et moustaches, d'autres, plus souples, voulurent bien considérer que les favoris ne faisaient pas partie de la barbe. « *La pleine portée du combat*, poursuit Jean-Noël Jeanneney, *avait été marquée avec une limpide franchise par le recteur du Morbihan, expliquant à ses subordonnés que si les "longues barbes" étaient insupportables, c'est parce qu'elles avaient été quelque temps "un signe de reconnaissance du parti des ennemis de la société"*. »⁹ Sous le Second Empire, les mentons s'étaient effectivement mis à fleurir en signe d'opposition : « *Hugo, qui a commencé sa carrière joues nues, se laissa croître le poil à mesure qu'il se gauchisait* ». La nouvelle génération républicaine qualifiera d'ailleurs ces aînés de 1848 de « *vieilles barbes* »¹⁰.

Il semble bien que, dans notre Occident hygiéniste, la profusion de pilosité faciale soit perçue comme l'extériorisation de tendances frondeuses, le signe avéré d'une indiscipline. Inversement, le lissage du visage serait résolument du côté des « bonnes » mœurs (politiques), de la franchise et de la bienséance. Le poil expansif, démonstratif, serait la preuve d'une indiscipline et surlignerait un ancrage politique à gauche. Convenablement rasé ou taillé au carré, il renverrait à des valeurs plus conservatrices, autoritaires, voire réactionnaires et dictatoriales.

Les régimes réactionnaires occidentaux n'apprécient d'ailleurs guère les « chevelus » et auraient plutôt tendance à leur donner la chasse. Ainsi, en Argentine, dans les années 70-80, sous la dictature fasciste du Général Videla, être barbu et chevelu fut considéré

9 – Jean-Noël Jeanneney, « Barbes de 1853 et barbes de 1981 », *Le Monde*, 17 juillet 1987, p. 2. Voir aussi de Paul Raphaël et Maurice Gontard, *Un Ministre de l'Instruction Publique sous l'empire autoritaire, Hippolyte Fortoul 1851-1856*, Paris, Presses Universitaires de France, 1975, p. 109-112.

10 – « En fait, pour les futurs insurgés de la Commune de Paris, les vieilles barbes ce sont surtout les républicains de gauche respectueux du suffrage universel, Victor Hugo en tête. » Pierre Michel Bach, « Va donc, hé, vieille barbe ! », *L'Événement du Jeudi*, op. cit., p. 86.

comme la marque de fabrique du bolchevisme et donc la preuve avérée d'une dissidence. Pour les cerbères d'une junte militaire menant une impitoyable répression contre la gauche, les déploiements pileux étaient incontestablement subversifs, à l'image de ceux des maîtres es-Révolution, Marx ¹¹, Che Guevara ou encore Freud. Pour les tortionnaires, tout barbu ou chevelu était d'évidence une « tête pensante » et donc, de fait, un adversaire (soit un « délinquant subversif », dans la terminologie officielle ¹²). Des agents du régime utilisèrent d'ailleurs ces marqueurs politiques pour infiltrer les milieux gauchistes et « inciter certains opposants à la confiance » ¹³.

Conserver alors cette apparence, c'était s'exposer à être régulièrement contrôlé, brutalisé et à subir des interrogatoires musclés. Les militaires tondaient effectivement souvent sur place les *chevelus* qu'ils arrêtaient au cours de rafles nocturnes. L'une des victimes de ces tontes brutales, le peintre et juriste Ernesto Deira, « présenta un courageux recours contre le caractère anticonstitutionnel des "rasages" policiers » (sa requête devait recevoir, quelques années plus tard, un jugement favorable de la Cour suprême). Quant à ceux qui désiraient quitter l'Argentine, ils devaient, pour obtenir leur passeport, selon un décret du 3 mars 1977, impérativement « se présenter sans moustache, sans barbe et les cheveux courts » ¹⁴...

Dès lors, qu'il est symbole de ralliement ou d'opposition, d'acquiescement ou d'apostasie, marque d'un pouvoir ou d'une dissidence, le poil (ou l'absence de poil) cristallise les antipathies, et génère de farouches réactions. Il devient la cible de représailles, le lieu où s'exerce la répression et où vont porter les tortures (tant physiques que morales). Réfractaires et indisciplinés capillaires seront punis ou stigmatisés là même où ils affichent leurs désaccords, leurs préférences et convictions.

11 – Boris Cyrulnik rappelle que Napoléon III fit « emprisonner tous les porteurs de barbes diffuses qui évoquaient celle de Karl Marx. C'est ainsi que Jules Vallès a connu la prison, alors que les porteurs de barbichette pointue et de moustaches effilées bénéficiaient de facilités sociales. » In « Pourquoi deux sexes ? », *Nouvelle Revue d'Ethnopsychiatrie*, n° 18 (« Marques sexuelles »), Grenoble, La Pensée Sauvage, 1991, p. 117-118.

12 – Au sujet de la sanglante répression conduite par ce régime fasciste, voir *Le Monde. Dossiers et documents*, n° 54 (« L'Argentine »), octobre 1978.

13 – Francis Huertas, « La mort pour une barbe », *L'Événement du jeudi*, op. cit., p. 87.

14 – Luisa Futoransky, *Cheveux, toisons et autres poils*, [titre original : *Pelos*, 1990], Presses de la Renaissance, 1991, p. 123. En France, il est aujourd'hui obligatoire de poser tête nue sur les photographies utilisées pour délivrer une carte d'identité (ni kipa, ni voile, ni beret !) Rappelons également que, dans les années 70, des policiers français tondaient les jeunes gens conduits dans les commissariats.





Tonte, dépersonnalisation et châtiments

15 – Voir Bertrand Hell, *Le Sang noir. Chasse et mythe du Sauvage en Europe*, [1994], Paris, Flammarion, « Champs » n° 375, 1997, paragraphe « Le corps sauvage », p. 80-95.

16 – Michel Onfray nous rappelle combien les cyniques aimaient porter barbes et cheveux longs et négligés « pour affirmer leur proximité avec la bête ». Si le cynique a généralement « la perruque hirsute », c'est qu'il a l'habitude « de laisser la nature faire son travail, de laisser le désordre et la longueur s'installer au caprice du temps ». Chapitre 2 : « Portraits aux systèmes pileux » in *Cynismes. Portrait du philosophe en chien*, Grasset, 1990. Le Livre de Poche, n° 4077, p. 38-39 (pour les citations).

17 – Selon différentes sources, le sobriquet de *Poilus* fut donné en 14-18 par des civils déconcertés par ces permissionnaires revenant du front hirsutes et loqueteux. Jean-Yves Le Naour y voit plutôt une reconnaissance de virilité, le poil étant alors « marque de courage et de masculinité ». (« Il faut sauver notre pantalon ». Le Première Guerre mondiale et le sentiment masculin d'inversion du rapport de domination », *Cahiers d'Histoire*, n° 84 (« Sexualités et dominations »), 3^{ème} trimestre 2001, p. 34-35).

L'hirsutisme est signe de sauvagerie, d'animalité, de retour aux temps barbares et à l'anomie corporelle. Le vagabond, le clochard, l'aliéné, le désaxé, le « vieux », l'homme « à l'état de nature » (homme des bois ¹⁵, aventurier, écologiste, ermite, cynique ¹⁶), « le Poilu » ¹⁷, l'enfant-loup ont le cheveu emmêlé, le sourcil en broussaille, le poil touffu, crasseux et inesthétique (sortant des oreilles ou des « naseaux »). Le gueux, l'antisocial ou l'asocial sont d'irascibles décoiffés, supposés être souvent « de mauvais poil ».

Si celui qui se laisse aller néglige sa chevelure, le premier geste civilisateur consistera à remettre de l'ordre dans cette tignasse, à tailler dans l'épaisseur, pour mettre l'ébouriffé, la harpie, au pli (raies bien nettes et ondulations orchestrées par les bigoudis). La mise au pas, l'imposition ou l'acceptation d'un ordre, commence par un écimage des crânes.

Comme offrande, cette mise à nu, cette tonsure, est un aveu et un gage d'humilité (lorsque, par exemple, la tonte prépare l'entrée dans la vie monastique), ou le signe marquant un engagement volontaire. Lorsqu'il est subi, l'émondage est le signe d'une incorporation forcée, d'une subordination.

Le déboisement est l'un des tout premiers gestes disciplinaires, le premier outrage fait au corps et le début de l'humiliation. Il importe d'ôter cette « masse » et de rafraîchir la nuque de la recrue, de la bleusaille, peut-être aussi pour que la taloche, cette claque que le garde-chiourme applique sur l'occiput de l'indiscipliné, ne puisse être amortie. La sanction ne saurait être affaiblie ou contrariée. Avant leur exécution, les bourreaux ne prenaient-ils pas soin de dégager le cou des condamnés à la décollation ? La coupe

des cheveux « *très court derrière* » (et du col de la chemise) faisait partie de la « *dernière toilette* » réalisée par l'exécuteur et ses aides, quelques minutes avant que la tête du *colis* ne soit introduite dans la lunette de l'échafaud. Le cou devait être bien net pour que le couperet le tranche impeccablement et que la tête saute « *en un clin d'œil* » (comme le docteur Guillotin l'expliquait aimablement le 1^{er} décembre 1789 pour vanter tous les mérites de sa machine à décapiter)¹⁸. La guillotine ne fut-elle pas d'ailleurs surnommée « *le grand rasoir national* », celui qui rase gratis ! De la terreur thermidorienne naquit ainsi, à la fin du XVIII^{ème} siècle, la coiffure à la Victime, cheveux courts et nuque nettement dégagée, comme celle des condamnés montant à l'échafaud (un fil ou un mince ruban rouge placé autour du cou symbolisant la trace de la lame)¹⁹.

Il y a comme un effet de dégradation (au sens militaire) dans le fait de se faire ratiboiser les tifs. Au corps est enlevé de sa superbe, de sa flamboyance²⁰. Sa puissance rebelle, sa vitalité sont émoussées, liquidées. En 1970, un jeune menuisier de dix-huit ans (Albert Lefort) se suicide après avoir sacrifié ses longs cheveux bouclés pour obéir à son patron qui avait menacé de le licencier s'il gardait « *des cheveux pareils* ». Dans les heures qui suivirent cette automutilation forcée, il s'aspergea d'essence et s'immola. N'avait-il pas déclaré quelques jours avant que « *couper ses cheveux, c'est couper ses couilles* »²¹. Le suicide apparaît ici comme l'ultime extrémité pour sauver la face...

Les mèches du tondu, qui baisse la tête sous le bras armé de la tondeuse, jonchent le sol comme autant d'épaulettes arrachées et mises à terre. C'est la première vexation, la « *première atteinte portée [au] corps et à [l'] apparence physique* »²² du conscrit, et de tous ceux qui doivent rentrer dans le rang. Cette technique de déstabilisation est un préliminaire au modelage et à l'aliénation des corps, à la mise en condition qui précède et accompagne le façon-

18 – Se reporter à Jean-Michel Bessette, *Il était une fois... la guillotine*, Éditions Alternatives, 1982, p. 67 et 13. Dans certaines techniques de décapitation les cheveux peuvent être fort utiles. En Allemagne l'aide-bourreau tirait les cheveux du condamné afin d'étendre la nuque et faciliter une décollation faite à la hache.

19 – Voir Martin Monestier, *Les Poils. Histoires et bizarreries des cheveux, des toisons, des coiffeurs [...]*, Paris, Le Cherche Midi, 2002, p. 61.

20 – Les passionnés de rugby gardent en mémoire le *casque d'or* de Jean-Pierre Rives, virevoltant dans les lignes adverses, sans jamais ménager sa peine. Cette blonde chevelure reste, pour beaucoup, synonyme de vaillance, de combativité, d'abnégation, de fougue, et du refus de la capitulation.

21 – Évènement relaté dans *France-Soir* du 27 septembre 1970 et repris dans un court métrage de Philippe Condroyer, *La Coupe à dix francs* (1975). Cité par Dominique Bertou, « Les cheveux de Samson », *Autrement*, n° 91 (« Fatale Beauté. Une évidence, une énigme », dirigé par Nicole Czechowski et Véronique Nahoum-Grappe), « Mutations », n° 91, juin 1987, p. 185.

22 – Odile Roynette, « *Bons pour le service* ». *L'expérience de la caserne en France à la fin du XIX^{ème} siècle*, Belin, 2000, p. 230 (voir plus largement l'ensemble du chapitre 5 : « La vulnérabilité des débuts », p. 223-314).



Le Petit Journal

ADMINISTRATION
11, rue de Valenciennes, 11
PARIS
DU LUNDI AU VENDREDI
10 heures à 5 heures

5 CENTS. SUPPLEMENT ILLUSTRE 5 CENTS.
22^e Année ———— Numéro 1035

ABONNEMENTS

UN AN	100	100
UN MOIS	10	10
UN SEMAINE	2	2
UN JOUR	0,10	0,10

ÉDITEUR: G. LAFONT, 11, RUE DE VALÉNCIENNES, PARIS



LA CHINE SE MODERNISE

A Shanghai, des chinois font en public le sacrifice de leur natte

nage des âmes. Le tondu est comme rétrogradé. Il ui est enlevé tout libre arbitre. Désormais, il lui faut subir, obtempérer, faire profil bas et filer doux.

Le « scalpé » (celui qui est « tombé dans un guet-apens » !) est déstabilisé, méconnaissable. Il régresse, devient un bidasse, un bagnard, un interne. Son corps chosifié, dépersonnalisé, est placé en état de vulnérabilité. Il appartient désormais aux sbires de l'établissement disciplinaire ou concentrationnaire. C'est un individu qui doit se soumettre et accepter, comme tous ses compagnons de galère, le sort dicté par l'institution. Tous les nouveaux arrivants passent directement à la tondeuse (comme les Romains vaincus passèrent sous les Fourches Caudines). Ici, on « égalise » d'entrée, et plus question de faire le mariolle. Cette atteinte au corps vaut pour marque d'assujettissement, elle signe l'enrégimentement. Elle est preuve et épreuve de résignation, d'obéissance, d'adhésion, de servitude.

La tonte prend tout son sens dans le système pénitentiaire et a été totalement pensée comme un élément de l'univers concentrationnaire. Prisonniers, esclaves et vaincus ont ainsi souvent été rasés, totalement ou en partie, comme ces bagnards de Sibérie de la fin du XIX^{ème} siècle, le crâne seulement à moitié tondu afin d'être aisément repérables en cas d'évasion²³. À moins que ce ne soit aussi pour les enlaidir, tout comme l'étaient, à *Auschwitz*, les prisonniers dits « à rééduquer » (*Erziehungshäftling*). Selon des sources polonaises, lors de leur enregistrement (attribution d'un numéro matricule) « on leur laissait sur le haut du crâne rasé une bande de cheveux qui leur valut le nom assez généralement répandu de "coqs" »²⁴.

Mais c'était là aussi une mesure permettant de contrecarrer toute tentative d'évasion. En effet, dans une circulaire *secrète* (en date du 6 août 1942) concernant l'« Utilisation des cheveux », l'Office central SS pour l'Économie et l'Administration, désireux d'augmenter la quantité de cheveux humains récupérés dans les camps de concentration, proposait « qu'à titre expérimental » ceux des détenus hommes ne soient coupés qu'une fois atteint « une longueur de 20 mm ». La mesure comportait pourtant un risque : une « chevelure plus longue [offrait des] facilités d'évasion ». Aussi, afin de remédier à cet inconvénient, les rédacteurs enjoignirent de marquer les détenus « à l'aide d'une piste de cheveux ("Haarbahn"), découpée dans la chevelure à l'aide d'une tondeuse étroite »²⁵. Ce marquage, exécuté au milieu du crâne, pour compliquer toute fuite, est ailleurs signalé sous le nom de *Strasse*. D'environ 4 cm de largeur, soigneusement rasée, elle constituait, selon certains auteurs, le signe distinctif des détenus. À Allach (camp dérivé de Dachau), seuls « les détenus allemands n'étaient pas marqués par la "strasse". C'était, sur le crâne, un espace qui était tracé dans la chevelure, d'avant en arrière, de la largeur d'une tondeuse. C'était le stigmate du "Häftling" non-allemand. »²⁶

23 – Voir Marie-Christine Auzou et Sabine Melchior-Bonnet, *Les Vies du cheveu*, Paris, Gallimard, « Découvertes », n° 405, 2001, p. 32.

24 – Tadeusz Iwaszko, « Les prisonniers », in Collectif, *Auschwitz. Camp hitlérien d'extermination*, Varsovie, Éditions Interpress, 1986 (2^{ème} édition), p. 61.

25 – Consultable à l'adresse suivante : <http://perso.club-internet.fr/docchas/ci.html>

26 – http://bteysses.free.fr/Temoignages/Allach_vie_au_camp.htm

À l'arrivée dans les camps de concentration, la tonte était systématique. Elle était présentée sous l'argument prophylactique d'une lutte contre la prolifération des poux, principal vecteur du typhus (le « *Lauf Kontroll* »²⁷). À Buchenwald, les déportés étaient mis « *tout nus* » puis leur corps était entièrement rasé (ils étaient ensuite contraints de s'immerger dans une fosse emplies de formol). Un ancien détenu témoigne de la déstabilisation qui suivait cette dégradation du corps, temps fort du processus d'anéantissement : « *On nous fait déshabiller complètement, mettre tout nus. [...] Puis nous entrons dans un deuxième hall, au plafond duquel pendent une cinquantaine de fils. Au bout, un cliquetis. On nous fait monter sur des escabeaux. Ce sont des tondeuses. Et on va nous raser, nous tondre, nous mettre à nu, de la tête aux pieds, les cheveux, la barbe, les moustaches, tout le corps, même les parties les plus intimes seront passées à la tondeuse. Ces tondeuses qui en ont déjà dépouillé des milliers et des milliers. Et alors, nous ne reconnaissons même plus le camarade qui était devant nous. Nous ne reconnaissons même plus l'ami avec lequel nous avons souffert et avec qui nous avons juré de ne plus nous séparer. Nous ne nous reconnaissons plus. [...] On venait d'arracher à chacun de nous notre personnalité, on venait de faire de nous un numéro sans nom.* »²⁸ Le rasage (et la désinfection corrosive qui lui succède) conclut le processus de dépossession du corps qui avait commencé par le pillage de tous les effets personnels, de tous ces « *souvenirs du temps désormais révolu* »²⁹ (alliances, bagues, chaînes, médaillons, etc.). Dépouillement et dépersonnalisation se conjuguent pour obtenir toute capacité à réagir à des traitements désormais résolument tournés vers l'anéantissement du corps et la néantisation de l'être.

La tonte : une pratique fasciste

Non seulement l'effacement du système pileux participe de la dépersonnalisation, mais encore, le poil peut être investi comme lieu d'inscription du châtimement et de l'humiliation. Si les « *poils du pubis et, par extension, des sourcils* » ont ainsi pu être arrachés³⁰ ou rasés, ce sont principalement les cheveux qui ont été les plus pris à parti.

À la Libération, la tonte des *filles-à-boches* a ainsi fonctionné comme stigmatisation et désignation des coupables à la vindicte populaire. Il ne s'agit plus ici de raser pour uniformiser et fondre dans une masse, mais au contraire de défigurer pour singulariser, distinguer et permettre le repérage. La tonte procède d'un marquage infamant, tout comme les tatouages judiciaires et les flétrissures. Le crâne rasé est à la fois punition et désignation. La tonduée est jetée en pâture à tous les revanchards, en châtimement de son inconduite et de sa tromperie. Il lui faudra un temps disparaître, éviter de s'aventurer hors de chez elle, se faire oublier. La coupe honteuse

27 – Les autorités sanitaires craignaient avant tout que l'épidémie ne se propage hors des camps et qu'elle contamine les populations civiles. Au camp d'Allach, le « *contrôle des poux* » se déroulait « *presque chaque dimanche avec l'assistance, généralement, de deux détenus. On voyait alors le chef de block trônant, cérémonieusement assis sur un escabeau, ayant en main une petite règle ou un crayon, et, à côté de lui un "Stubedienst" (homme de chambre) qui braquait une forte lampe sur le "Häftling" qui se présentait nu comme Adam devant lui. Le chef de block inspectait alors toutes les surfaces poilues du corps en écartant les poils dûment éclairés, avec sa règle ou son crayon. Simultanément les assesseurs du chef de block examinaient les vêtements et la couverture du "Häftling". Alors, malheur à celui qui était porteur de bestioles indésirables. D'abord, il recevait une raclée – puis tous ses poils étaient tondus et ces parties ainsi éclaircies étaient abondamment soit aspergées de fly-tox (ou d'un produit pulvérisé de même nature), soit badigeonnées avec un pinceau trempé dans une décoction à base de grésyl ou de formol. Dans un cas comme dans l'autre, les muqueuses ressentiaient douloureusement cet arrosage particulièrement irritant. Ensuite tous les vêtements et la couverture du détenu lui étaient retirés.* »

http://bteysses.free.fr/Temoignages/Allach_vie_au_camp.htm
28 – M. Giraud, résistant vendéen déporté à Buchenwald en 1943. <http://www.ac-nantes.fr/peda/disc/lettres/ressourc/lycpro/gir9.htm>

29 – Louis Martin-Chauffier, *L'Homme et la bête*, [Paris, Gallimard, 1947], réédition « Folio », n° 2791, 1995, p. 86.

30 – Punition mentionnée par Roland Villeneuve sous le nom de *paratilme*, qui « *consistait en l'arrachement des poils du pubis et, par extension, des sourcils et des ongles* », in *Le Musée des supplices*, Paris, Henri Veyrier, 1973, p. 38.



Photographie extraite
du *Crapouillot*, n°-32
(« La Libération sans bobards »),
automne 1974

est un stigmate, certes temporaire mais flagrant, qui, pour un temps, marginalise et exclut de la vie sociale.

Si la tonte est signe de bannissement, l'acte, lui, est un moment privilégié, un *spectacle* quasi carnavalesque, où la communauté se ressoude et exorcise ses fantômes en raillant et crachant sa haine sur cette effigie des « temps sombres ». La *fille-à-boche* est suppliciée, elle devient bouc émissaire, corps du dévouement. Elle est empoignée par les cheveux, qui lui sont arrachés, taillés avec brutalité. Ainsi amochée, cette « *saucisse* » (soit de la nourriture à Allemand) sera promenée, parfois à demi ou totalement nue, dans les rues, pour y être lapidée à coups de crachats et d'insultes.

Comme le souligne Fabrice Virgili, cette violence, ostentatoirement faite à l'intégrité physique, est une moindre violence comparée à celle qui se déchaîne contre les collaborateurs, passés par les armes (si des femmes sont tondues puis exécutées, elles restent incomparablement moins nombreuses). Cette « *violence légère, au moins dans sa dimension physiologique* », est plus aisément acceptable à l'égard des femmes et « *permet à chacun d'y prendre part* ». Si ce châtiment, qui leur est spécialement réservé, prend toute son ampleur dans les journées libératrices, c'est qu'il leur avait été depuis longtemps promis (tout comme il était clair que les collabos seraient fusillés sans autre forme de procès, dès que le rapport de force s'inverserait). Dès 1942, la tonte fut, en effet, utilisée comme action punitive clandestine par les résistants qui, armés et masqués, souvent de nuit, signifiaient ainsi aux femmes qu'elles ne sauraient

31 – Cf. Fabrice Virgili, « La violence, réponse à la violence : les tontes de la Libération », in Stéphane Audoin-Rouzeau, Annette Becker, Christian Ingrao et Henry Rousso (sous la direction de), *La Violence de guerre, 1914-1945. Approches comparées des deux conflits mondiaux*, Bruxelles/Paris, Complexe/IHTP-CNRS, 2002, p. 243-287.

32 – Cf. Fabrice Virgili, « Les tontes de la Libération en France », *Cahiers de l'IHTP*, n° 31, *op. cit.*

33 – Philippe Brossat, *Les Tondues. Un carnaval moche*, Levallois-Perret, Éditions Manya, 1992, p. 225 et 227. Voir également Luc Capdevila, « Le mythe du guerrier et la construction sociale d'un "éternel masculin" après la guerre », *Revue Française de Psychanalyse*, n° 2, 1998 ; Jean-Yves Le Naour, « Femmes tondues et répression des femmes à boches en 1918 », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, janvier-mars 2000, p. 148-158. Et surtout Fabrice Virgili, *La France « virile ». Des femmes tondues à la Libération*, Paris, Payot, 2000.

34 – Voir Fabrice Virgili, « Punir les femmes », in *La France « virile »*, *op. cit.*, chapitre VII, p. 225-279.

35 – Les sorcières n'avaient pas le corps et le crâne entièrement rasés avant d'être livrées au bourreau, parce que les maîtres es-satanisme estimaient qu'une partie de leurs pouvoirs résidait dans leur chevelure ! Rasées elles devenaient inoffensives (Marie-Christine Auzou et Sabine Melchior-Bonnet, *op. cit.*, p. 21).

36 – *Ibidem*, p. 234.

37 – *Le Renouveau*, 22 septembre 1944. Cité par Fabrice Virgili, *op. cit.*, p. 236.

s'acoquiner avec l'occupant et tromper impunément la France³¹. Avec la Libération, cette pratique, qui appartient à la « *geste de la résistance* », devient une « *violence allant de soi* ». Elle est massivement reprise sur l'ensemble du territoire par nombre de résistants de la dernière heure qui peuvent alors, sans grand risque, passer à l'acte en dirigeant une vengeance voulue collective.

La tonte apparaît bien comme le modèle dominant de la sanction à infliger d'emblée à toute femme accusée de collusion avec l'ennemi. Ainsi, en mai-juin 1945, « *une véritable deuxième vague de tontes* » accompagnera, à même les quais de gares, le retour d'Allemagne des « *travailleurs volontaires* » et des femmes parties s'y réfugier lors de la retraite des troupes d'occupation³². Il est vrai que les trains déversent aussi leurs lots de déportés et de prisonniers de guerre, et qu'une population sidérée découvre alors l'horreur des camps nazis.

Alain Brossat saisit d'ailleurs, dans les tontes publiques des « *collaboratrices horizontales* » (ce « *carnaval moche* » de la Libération), une sorte de transfert des rôles et d'application de la loi du Talion : « *Les crânes tondues, écrit-il, se sont imposés dès la guerre comme un symbole de la captivité, de l'humiliation du vaincu, de la dépendance et de l'asservissement.* » En l'été 44 les ciseaux changent seulement de mains, mais travaillent toujours à l'arraisonnement des corps, à leur marquage, déclassement et avilissement, à l'affirmation/imposition d'une domination. « *Par un jeu de miroir sans surprise, la tondue de la Libération sera, le plus souvent, elle aussi doublement marquée : rasée et barbouillée d'inscriptions infamantes (croix gammées, pancartes, "motifs" écrits sur le front, etc.) qui font pendant aux matricules, voire aux tatouages nazis.* »³³ Accusées d'avoir profité de la débandade nationale pour cocufier la France avec le « *casque à pointe* », ces *garces* sont punies³⁴ dans leur corps de femme : tondues, mais aussi dénudées, fessées publiquement, violentées, et pour certaines violées. La tête rasée devient « *l'emblème flagrant* » de la trahison. Le pouvoir attribué à la chevelure de ces ensorceleuses³⁵, cette « *arme du crime* », est anéanti. Dans une société où l'apparence corporelle devenait une valeur en soi, un « *vecteur d'identité* », la tonte apparaît comme une « *modification radicale du paraître* »³⁶ particulièrement difficile à supporter. Les hommes qui s'improvisent coiffeurs ne font pas dans le détail : paires de ciseaux et tondeuses (« *au double zéro* ») s'acharnent à détruire « *le corps séducteur* ». « *Les artistes capillaires du FFI* » (comme les appelle un correspondant de *L'Yonne Libre*) s'attaquent sans ménagement aux chevelures. Ils les massacrent. Ces « *mises en plis à la mode nazie* » enlaidissent les femmes pimpantes et ridiculisent les plus mûres. « *Aux abords de la quarantaine, constate Le Renouveau, la beauté d'une femme, si grande soit-elle, ne résiste pas à l'épreuve des ciseaux.* » Celles à qui cela arrive perdent tout *sex appeal*³⁷.

La violence faite à ces « *mauvaises femmes* », accusées de s'être données à l'ennemi, est de fait dirigée contre l'ensemble des femmes. Elle est un coup de semonce qui signe le retour des hommes dans les foyers. Ce qui est reproché à ces femmes, c'est d'avoir fait la noce, d'avoir *bamboché*, de s'être libérées sexuellement en exerçant leur pouvoir de séduction. « *Les tontes participent à l'affirmation d'une domination masculine* »³⁸, à une réappropriation du corps des femmes par l'ensemble de la communauté.

Cette pratique n'est pas nouvelle, même si elle se singularise par son étendue. La coupe des cheveux des femmes, soupçonnées de « *s'être montrées trop aimables* » avec l'ennemi, était déjà pratiquée en France à la fin du premier conflit mondial, et revêt même un caractère quasi international (les belligérants s'y livrant au gré des territoires reconquis). Par ce geste, les vainqueurs « *effacent et exorcisent* » l'occupation et la collaboration³⁹. Au terme de nombre de conflits, lorsqu'il s'agit d'épurer, les femmes qui se sont « *affichées* » avec l'ennemi subissent massivement cette « *violence attentatoire au féminin* »⁴⁰. Alors, « *les beaux cheveux de quelques-unes tombent* » (comme s'en réjouit en 1944 l'Union des femmes françaises de l'Indre)⁴¹, sous la férule d'hommes réaffirmant leurs prérogatives machistes, mais aussi au grand contentement de certaines de celles qui n'ont pas fricoté avec l'occupant et se considéraient comme de « *vraies* » patriotes.

Pour autant, tous les hommes ne s'associent pas à la tonte ! Dans *Combat*, du 2 septembre 1944, Sartre écrit ainsi son *dégoût* pour des pratiques qu'il juge sadiques et moyenâgeuses, tandis que, dans son édition de la veille, *La Marseillaise* (quotidien communiste des Bouches-du-Rhône) dénonçait « *des procédés qui rappellent précisément les pires habitudes des ignobles sadiques SA et SS* »⁴². Cette violence sexuée apparaît en fait caractéristique d'une conception patriarcale, réactionnaire et fasciste. À preuve, les « *tontes purificatrices* » auxquelles se sont livrés les franchistes au cours de la guerre d'Espagne⁴³. Les nationalistes sont les seuls à avoir prémédité et organisé le rasage des *rouges* (leur laissant, éventuellement, quelques touffes de cheveux pour y fixer de petits rubans de la même couleur que leurs idéaux). « *Jamais les républicains n'ont tondu les femmes* », le rasage du crâne apparaît bien, ici, comme perpétuation de *la vieja costumbre fascista* (la vieille coutume fasciste).

Dans toute l'Espagne, les autorités locales (administratives ou militaires) gagnées au nationalisme organisèrent des commandos de tondeurs, leur donnant pour cible les « *républicaines* » restées (ou revenues) au village. Si les femmes prises les armes à la main étaient emprisonnées ou sommairement exécutées, la répression capillaire s'abattit sur les filles, les épouses et compagnes des républicains. Elle toucha également les veuves qui osaient porter le deuil, ainsi que les mères et les grands-mères accusées d'avoir failli

38 – Fabrice Virgili, *op. cit.*, 2000, p. 271.

39 – Jean-Yves Le Naour, « Femmes tondues et répression des "femmes à boches" en 1918 », *op. cit.*

40 – Consulter de Luc Capdevilla et Fabrice Virgili, « Épuration et tonte des collaboratrices : un antiféminisme », in Christine Bard (sous la direction de), *Un Siècle d'antiféminisme*, Paris, Fayard, 1999, p. 255-267.

41 – *Le Département*, Châteauroux, 25 août 1944. Cité par Luc Capdevilla et Fabrice Virgili, *Idem*, p. 260.

42 – Cités par Fabrice Virgili, « Les tontes de la Libération en France », *Cahiers de l'IHTP*, n° 31, *op. cit.*. Il s'agit de *La Marseillaise* du 1^{er} septembre 1944.

43 – Cf. Yannick Ripa, « La tonte purificatrice des républicaines pendant la guerre civile espagnole », *Cahiers de l'IHTP*, n° 31 (« Identités féminines et violences politiques (1936-1946) »). L'intégralité de ce cahier est disponible sur le site de L'IHTP : <http://www.ihtp.cnrs.fr>

44 – « Ainsi, la tonsure des femmes participe-t-elle de la rechristianisation de la société, de la "reconquista", qui est "en temps de guerre ce que l'Inquisition est en temps de paix". Elle trouve son origine dans la Bible, qui accordait à la tonsure des vertus purificatrices, l'assimilant à un deuil symbolique qui, une fois passé, rendit l'hérétique digne d'être épousée par un chrétien. » Yannick Ripa, *op. cit.*

45 – Dans le Morbihan, où les femmes furent plus nombreuses que les hommes à être poursuivies pour collaboration, l'essentiel des actes d'accusation fut d'avoir, « entretenu des relations sentimentales et sexuelles » (formule des arrêts de la chambre civique). Les accusées furent présentées comme des *dépravées*, des dévergondées, aimant le sexe et cumulant les amants.

Cf. Luc Capdevila, « La "collaboration sentimentale" : antipatriotisme ou sexualité hors-normes ? (Lorient, mai 1945) », *Cahiers de l'IHTP*, n° 31, *op. cit.*

46 – Voir d'Odile Krakovitch, « Sous la patrie, le patriarcat : la représentation des femmes dans le théâtre de la Grande Guerre », in Odile Krakovitch et Geneviève Sellier (sous la direction de), *L'Exclusion des femmes. Masculinité et politique dans la culture au XX^{ème} siècle*, Complexe, 2002, p. 27-54.

47 – Paul Gerbod, *op. cit.*

48 – Les bacantes conquérantes sont encore appelées les *glorieuses*.

à leur rôle en donnant à leurs enfants une éducation « *marxiste, athée et pornographique* ». Toutes ont été très vite considérées comme des *dépravées*, des *putes*, s'adonnant avec bestialité au vice sexuel. Pour les phalangistes, elles n'étaient que des *hérétiques*, des *pécheresses*, porteuses du « *virus marxiste* »⁴⁴. C'étaient des hystériques, des *échevelées* à qui tout engagement, toute conscience politique leur fut résolument déniée. Elles ne pouvaient qu'être influencées par leurs maris et guidées par de bas instincts (une équipe de psychiatres dressera ainsi un profil psychique des *femmes-rouges*, fort proche de celui de la prostituée-née théorisé par le criminologue italien Cesare Lombroso)⁴⁵.

Considérées, et désignées par la tonte, comme des perverses, les femmes vont taire ce traumatisme « *pire que tout* ». Pire même, aux dires de certaines, que le viol, un acte où la haine peut s'enkyster sur un bourreau et faire naître un désir de vengeance. Dans la tonte, des mains « anonymes » se chargent d'appliquer une vexation, rendue instantanément publique. L'ensemble de la communauté renvoie une image négative et au final la tondue culpabilise, finit par se détester, par haïr l'image fautive que lui retourne le miroir social.

Qu'en France, des libérateurs du nazisme aient mis largement en pratique cette « *mesure répressive fasciste* », comme l'identifie Yannick Ripa, montre qu'au nom de la patrie, le patriarcat était omniprésent. La guerre, cette affaire d'hommes, renforce les valeurs machistes, raffermit le culte de la virilité et favorise le retour des forces conservatrices et réactionnaires⁴⁶. Elle conforte les rôles traditionnels et accentue les clivages entre les sexes. Celles qui ont « profité » de l'éloignement des hommes pour « s'émanciper » sont punies de leur audace dans leur corps de femme. Elles sont tondues, comme l'étaient au Moyen Âge les femmes adultères, pour leur péché.

Par la barbe du prophète !

Chez l'homme, la barbe (lorsqu'elle est factuelle) focalise également les exactions répressives. « *Dans la Crête de Minos, rappelle Paul Gerbod, on coupait la barbe des criminels et, en Lombardie, celle des voleurs et des incendiaires était aussi impitoyablement rasée.* »⁴⁷

L'amputation de ce morceau de virilité porte atteinte à la vigueur (à la « malitude ») de celui qui y laisse ses poils, elle le diminue et l'affaiblit. Attenter à cet appendice glorieux⁴⁸, c'est profondément meurtrir l'homme qui ferait de cet attribut l'instrument de son magnétisme, le signe de sa popularité.

Messali Hadj, chef charismatique du nationalisme algérien, rapporte ainsi que Rabah Moussaoui (un des pionniers de l'Étoile

nord-africaine, premier parti nationaliste algérien, 1947) « *arborait ses grandes moustaches comme le drapeau algérien, et qu'il manqua vraiment mourir quand l'administrateur pénitentiaire les lui rasa.* [Probablement lors de son incarcération, suite aux insurrections de Sétif et Guelma du 8 mai 1945] *Cette tondeuse, c'était comme un bulldozer sur sa virilité, qui consacrait en même temps son éviction du club des moustachus célèbres, Foch, Staline, pour n'en citer que deux.* »⁴⁹

La barbe peut encore être arrachée avec des tenailles ou incendiée. Se mêlent alors la volonté d'infliger une douleur, de supplicier tout en s'attaquant à une excroissance à forte charge symbolique. En Algérie, où cet attribut est celui des fondamentalistes, de tels actes sont pratiqués dans les centres de tortures. Le trancher, c'est humilier profondément le « barbu », le moquer, bafouer sa dignité et bien souvent le contraindre au parjure. Aucun ayatollah, aucun islamiste n'est glabre, car la barbe est un « *attribut naturel, donc divin* », donné pour se différencier de la femme. « *L'ôter c'est comme épiler Dieu* »⁵⁰.

Aujourd'hui, où beaucoup aimeraient bien attraper un Ben Laden par sa barbichette pour lui faire payer les crimes *abominables* commis contre la civilisation occidentale, la barbe longue et fournie est devenue fortement suspecte. Elle est la marque de fabrique d'un radicalisme terroriste, le masque d'un ennemi « *sans visage* » (selon l'expression de George Bush). Le « mal », *the evil one*, est, dans l'imaginaire propagandiste américain, barbu. Mais, « *a-t-on jamais vu un ogre glabre ?* »⁵¹

Différents témoignages attestent ainsi que lors de leur intervention en Afghanistan des GI ont spontanément rasé des talibans⁵². Par ailleurs, tous les prisonniers, supposés appartenir au réseau d'al-Qaeda, ont été expressément rasés avant leur départ pour la base navale de Guantanamo (un morceau d'île louée à Cuba depuis 1903, où le droit américain ne s'applique pas). Le Pentagone démentira formellement que cette mesure ait pu se comprendre comme une atteinte délibérée « *aux sensibilités religieuses des détenus* », mettant essentiellement en avant des raisons de santé et d'hygiène. Selon un porte-parole militaire, la plupart des talibans capturés auraient eu des poux et le principal souci était d'éviter toute contagion durant leur regroupement au camp de Kandahar, qui était insuffisamment équipé en douches pour procéder à un épouillage complet. Un représentant du Conseil des Musulmans américains (AMC) estimera pour sa part que les militaires américains ont surtout voulu *humilier* les terroristes présumés, s'étonnant qu'« *avec les technologies actuelles, les bombes perfectionnées, [l'on n'ait] pas les moyens de nettoyer une barbe ?* »⁵³

On assiste ici comme à l'inversion de la répression exercée par le régime taliban. Les « *étudiants en théologie* »⁵⁴ forçaient effective-



Armand Homsji,
« Dernière mode à Kaboul »,
An Nahar (Beyrouth), 2001

49 – Hocine Ait Ahme, *Mémoires d'un combattant*, Paris, Éditions Sylvie Messinger, 1983, p. 101, note 1.

50 – *Ibidem*.

51 – Alina Reyes, « La Barbe-Bleue, morale d'un conte », *Le Monde*, 16 novembre 2001.

Martin Monestier (*op. cit.*, p. 146) rappelle qu'en 1993, un dériégant du Front National s'était rasé barbe et moustache pour « *protester contre la colonisation islamique en France* »...

52 – Une maltraitance qui s'inscrivait dans un lot de brutalités, si l'on se fie à ce témoignage d'un des généraux de l'Alliance du Nord : « *Je les ai vu leur donner des coups de couteau dans les jambes, leur couper la langue, leur couper la barbe. Parfois, on avait l'impression qu'ils faisaient ça pour le plaisir. Ils emmenaient un prisonnier à l'extérieur, ils le tabassaient puis ils le ramenaient. Mais parfois le prisonnier ne revenait pas.* » Recueilli par Jamie Doran, « Ces charniers afghans si discrets... », *Le Monde Diplomatique*, n° 582, septembre 2002, p. 17.

53 – Agence France-Presse (Washington), « Les prisonniers rasés en Afghanistan avant leur départ pour Cuba », 15 janvier 2002. Texte disponible sur Internet à l'adresse suivante : http://www.cyberpresse.ca/reseau/monde/0201/mon_102010056104.html

54 – Au sujet des talibans, voir Ahmed Rashid, *L'Ombre des Talibans*, Autrement, 2002.

ment les hommes à porter une barbe longue, épaisse, prolifique (à l'instar du prophète), au risque d'être bastonnés et immédiatement incarcérés, le temps que leur barbe « redevienne abondante »⁵⁵. Selon une interprétation rigoriste de la chari'a (lois coraniques), instaurée en septembre 1996 (dès la prise de Kaboul), ce symbole d'islamicité devait impérativement dépasser la largeur d'une main. Les 16 commandements des *Talebân* (traduits et présentés par *Les Nouvelles d'Afghanistan* du 1^{er} trimestre 1997), qui énonçaient les manières islamiques de se comporter afin de prévenir le mal, interdisaient notamment « aux hommes de se raser ou de tailler leur barbe » précisant que tout Afghan « aperçu avec une barbe rasée ou taillée sera emprisonné jusqu'à ce que sa barbe soit touffue ». Si le poil au menton était de rigueur, il était par contre totalement banni des zones impures. Les mollahs imposaient ainsi aux hommes de se raser le pubis, et dans Kaboul, la « police religieuse », chargée de faire respecter cette vision ultra stricte, obscurantiste⁵⁶ et délirante de la loi coranique, procédait à des contrôles en déculottant publiquement les suspects !

En mars 1997 notamment, 80 fonctionnaires furent licenciés pour cause de barbe *non islamique*. Les « mécréants » n'étaient pourtant pas totalement rasés, ils avaient seulement entretenu leur barbe pour la maintenir en permanence à une longueur inférieure à celle imposée⁵⁷.

Dès le départ des talibans, certains observateurs disent avoir été frappés de voir des hommes se précipiter chez le barbier (même si beaucoup, par prudence, préférèrent encore conserver ce « postiche »). La première marque de rupture avec l'intégrisme consistant, pour les hommes, à reprendre possession de leur corps en se rasant. Pour un journaliste, le conflit pouvait dès lors se résumer en un combat pour l'indépendance de l'expression faciale : « Si nous voulons sortir de cette impasse, il faut que le "parti de la liberté de se raser" l'emporte sur le "parti de l'ingérence corporelle". »⁵⁸ L'opposition entre le monde occidental et le monde musulman ne serait-elle qu'une simple histoire de « traitement différentiel du système pileux » (Sonia Dayan-Herzbrun) ?

De son côté, le constructeur automobile Toyota, soudainement consterné d'apprendre que son pick-up Hilux était particulièrement apprécié par les talibans, annonçait pour 2002 le lancement d'une nouvelle ligne de 4 x 4 baptisés « Alliance du Nord ». Des véhicules tout terrain spécialement étudiés pour tracasser et mécontenter les barbus incorrigibles : « Pour décourager les passagers portant des barbes de plus de 10 cm de long, longueur minimale requise par les talibans, volants et tableaux de bord sont garnis d'un revêtement de type Velcro qui s'accroche au poil. »⁵⁹.

Pour les religieux traditionalistes, un « musulman honnête », surtout s'il brigue de hautes fonctions, se doit d'avoir impérativement

55 – En appendice d'un dossier, consultable sur le site d'Amnesty International, figure une lettre du Ministère des affaires culturelles et sociales de la Présidence Générale de l'État islamique d'Afghanistan, n° 6240 datée 26.09.1995 qui stipule que « pour éviter que les hommes rasent ou raccourcissent leurs barbes : à diffuser via les moyens d'information publique. Après un mois et demi, si on observe que quelqu'un a rasé sa barbe et/ou l'a coupée, cette personne devra être arrêtée et emprisonnée jusqu'à ce que sa barbe redevienne abondante. » Pour « prévenir l'adoption de coiffures britanniques et américaines », il est demandé de diffuser, « via les moyens d'information publique, [que] les gens avec des cheveux longs devront être arrêtés et conduits au Ministère Amr Bil Marof Wa Nai Az Munkir pour être rasés. Le prix du barbier, [étant] à la charge du contrevenant. »

Mawlavi Enayatullah Baligh
Vice-Ministre
Présidence Générale de Amr Bil Marof Wa Nai Az Munkir (Police Religieuse)

56 – Sur l'illégitimité théologique des fatwa décrétées par les psychopathes de la « secte taliban » qui se réclament de l'Islam, voir de Noureddine Dziri et Mezri Haddad, « L'Islam, otage des talibans », *Libération*, 21 mars 2001. Également, de Fethi Benslama, « Islam : quelle humiliation ? », *Le Monde*, 28 novembre 2001, et de Mezri Haddad, « Allah, que de crimes en ton nom », *Le Monde*, 9 mars 2001.

57 – *Le Soir*, 26 mai 1997. Disponible sur le site <http://www.thaiwave.com/bonjoursiam/infos.htm>.

58 – « Touche pas à mon corps ! », *Al Hayat* (Londres), *Courrier International*, n° 578, 29 novembre-3 décembre 2001.

59 – Christopher Buckley, « Pour les barbus fanatisés, Toyota ne sera plus fantastique » (*The New York Times*), *Courrier International*, n° 578, 29 novembre-5 décembre 2001.



« L'ennui engendre
la guerre, et beaucoup
se barbent
s'ils ne guerroient.
Si tu veux la paix
prépare-la,
sans perdre de vue
que certains barbues
n'ont qu'un postiche,
et que bien
des Barbe-bleue ont
les joues parfaitement
rasées... »

Alina Reyes,
« La Barbe-Bleue,
morale d'un conte »,
Le Monde,
16 novembre 2001

(Dessin de Stavro, Beyrouth,
2002)

le physique de l'emploi s'il veut être représentatif. C'est à cette image, devenue caricaturale de l'Islam, que s'efforce de correspondre Akram Durrani, un parlementaire moustachu mais rasé d'un peu trop près, candidat au poste de chef du gouvernement d'une province du Pakistan (région de Peshawar). La coalition des cinq partis fondamentalistes qui vient de remporter les élections locales se déchire, en effet, au sujet de son système pileux. Un prétendant à un tel poste doit être « une personne dont le caractère et la figure reflètent la chari'a », affirment les partisans d'un régime pur et dur. Aussi, Akram soucieux de mettre son visage en conformité « a déjà commencé à se laisser pousser la barbe »⁶⁰...

60 – « Pakistan : gouverner
c'est vraiment la barbe »,
Libération, 25 octobre 2002.

« Poils de la bête » et marques d'identités

Tous les poils, qu'ils se développent anarchiquement ou soient méticuleusement entretenus, ordonnés et choyés (coupés, épilés, démêlés, (dé)colorés, permanentés, laqués), sont des marqueurs sexuels à forte charge sensuelle et érotique⁶¹. Leur présence est signe de masculinité et leur foisonnement fut une marque de virilité, une preuve de puissance et de bravoure. Claude Duneton rappelle qu'il fut un temps où les « gars à poil » étaient de solides gaillards, prompts à la mailloche, et qu'il valait mieux les éviter, au risque d'y laisser des plumes⁶²...

Chez la femme, au contraire, trop profus ou incongrûment implantés, ils dégradent la beauté. Ils en font une virago, une « moustachue » ou encore une « femme à barbe », monstruosité et

61 – Voir de Nicole Romain
« Pilosité et sexualité »,
Quel Corps ?, n° 50-51-52
(« Imaginaires sexuels »),
avril 1995, p. 315. Également,
du même auteur, « "A poil"
les poils ! Poils, cheveux,
chevelure et autres toisons,
marqueurs des sociabilités »,
Présentaine, n° 2-3,
Université de Montpellier III,
décembre 1994, p. 253-263.

62 – Claude Duneton,
*La Puce à l'oreille. Anthologie
des expressions populaires
avec leur origine*, Le Livre
de Poche, p. 156.

objet de curiosité. Celles qui ont du « poil aux pattes » n'ont guère été appréciées : « *Ta beauté est une beauté de femme et ton poil est un poil d'homme. Or le poil est une beauté pour l'homme et une laideur pour la femme* »⁶⁵. Ajouter une fine moustache à une Joconde ou à des photos de mannequins sont des détournements (artistiques) prompts à déprécier des corps idéalisés.

Il convient donc de se méfier de ceux et celles qui transgressent les frontières capillaires imposées à leur sexe anatomique : « *Prenez garde aux femmes à barbe et aux hommes imberbes* », dit un proverbe basque⁶⁶. Méfiance, méfiance à l'égard de celles qui reprennent du poil de la bête...

La barbe qui fatalement repousse est ainsi l'un des soucis majeurs des transsexuels. C'est l'une de ces « *petites choses [qui] risquent de [les] trahir et de [leur] rendre la vie infernale* ». Le poil qui fait de la résistance (à l'hormonothérapie) rappelle régulièrement ses « origines » biologiques au trans, altère sa crédibilité et le discrédite. En altérant l'apparence, la barbe qui remonte subrepticement en surface lui interdit d'être « plausible », elle fait de lui un être ambiguë et contrarie son projet de conversion corporelle. L'un des problèmes « *crucial* » auquel se trouve confronté le transsexuel « *à conviction féminine* » est celui de la « *vraisemblance* ». Il lui faut, au quotidien, affronter le regard d'autrui et passer pour une « vraie » femme. Il lui est d'autant plus difficile de passer inaperçu, si sa morphologie présente des « *proportions plus masculines que féminines* », et si une barbe tenace déjoue sa vigilance. Cette « *estampille finale* » (Jocelyne) de l'Homme est vécue comme un « *outrage* ». Aussi, les trans cherchent-elles à s'en défaire par tous les moyens, afin de ne pas être « *condamnées à traîner leur mauvaise image comme un boulet* ». « *Ce fantôme noir* » qui recouvre le visage doit être définitivement éliminé pour ne plus venir hanter le candidat à la réassignation sexuelle⁶⁷ et discréditer son choix aux yeux des autres. « *La modification génitale et la correction de l'acte de naissance* » ne suffisent pas, encore faut-il que l'ensemble du corps (et notamment le visage) suive. Les « *dernières touches* » s'avèrent les plus importantes pour parfaire la transformation⁶⁸.

Haro sur le poil non-compétitif !

En Occident les pilosités profuses n'ont désormais plus bonne presse. La « moquette » (surtout si elle prolifère sur les épaules, le dos, etc.) est un revêtement aujourd'hui presque incongru, suscitant étonnement et ricanements. Sur les plages, là où le corps se met à poil, il est plutôt de bon ton d'afficher une peau débarrassée de toute scorie, une enveloppe charnelle glabre et lisse.

Les temps sont à l'épilation quasi complète⁶⁹, aux « *gommages* » des surfaces corporelles, permettant d'obtenir une silhouette parfaite, d'approcher un rendement esthétique optimal. Comme

63 – *Premier Livre des Rois*, 10, 1-10. Cité par Bernard Marcadé, « Glossaire orienté » in *Féminimasculin. Le sexe de l'art*, Éditions du Centre Georges Pompidou, Gallimard/Electra, 1995, p. 370 (article « Poil »).

64 – À propos de quelques femmes à barbe célèbres, voir le site perso.wanadoo.fr/les.barbus/

65 – « Les petites retouches qui font la différence », site : <http://juliette.nfrance.com/~jul3981/est/me/transition4.htm>.

66 – Cf. Jane Hervé et Jeanne Lagier, *Les Transsexue(le)s*, chapitre VI, « Les dernières touches ».

67 – Voire complète, un appareil sexuel masculin parfaitement rasé serait en voie d'être fortement apprécié dans les ébats érotiques.

l'explique un magazine féminin, il faut « *sublimier l'épiderme* » ! Et pour se faire, le poil doit être rasé de très près (*multi-rasé*), blondi, arraché, dissous, brûlé (électriquement), ou encore détruit (au laser). Haro sur le poil.

Tandis que, côté féminin, les adeptes du string veillent à se faire épiler le maillot, pour que « la moustache du colonel » ne puisse faire une incursion intempestive ⁶⁸. Le poitrail velu ⁶⁹ ne fait plus fureur sur les plages qui se sportivisent (notamment avec le développement du beach-volley et d'une palette d'autres compétitions sur sable). Le poil n'est plus un signe de virilité, à contre-corps d'il y a peu où il était de bon augure (sexuel).

Aujourd'hui il est inconvenant de faire étalage de cette particularité. Dans les magazines consacrés aux hommes (*Max*, *Men's Health*, etc.), les apollons ont le pectoral découpé et l'*abdomino* hyper-saillant, le tout parfaitement glabre. Tri-athlètes, nageurs et autres adeptes de la gagne s'épilent désormais soigneusement jambes, torse, abdominaux, etc. pour soi-disant éviter toute irritation (notamment lors des séances de massages), et améliorer leur « glisse ». En fait, il semble bien que ce soit plus par souci d'esthétisme que les athlètes se dépoilent (à l'instar des statues, qui elles non plus n'ont pas de poils ! ⁷⁰). Il n'y a pas, en effet, plus centrés sur leur plastique que ces athlètes. L'attention toute particulière portée à la perfection du corps par les adeptes d'ablutions javellisées n'est pas sans rappeler les ritualités de cette autre « religion du corps » qu'est l'Islam (là aussi, des régions du corps – pubis et aisselles – doivent être impeccablement épilées par souci de pureté). Si le corps du musulman pratiquant est « tout acquis à l'hygiène et à la prière » ⁷¹, celui du nageur (et par extension de bon nombre de sportifs) est totalement dévolu à la performance et à la limpidité du geste.

La force mérite d'être immédiatement authentifiée. Le poil qui masque le muscle fait de l'ombre à une cuirasse musculaire qui se doit de rutiler sous le soleil, la transpiration, ou les onguents. Les « sportifs » qui se rasent soigneusement toutes les parties non-cachées de leur corps agissent tout comme les *gogos-dancers* et les *body-builders*, ces hommes-muscles qui font commerce de leur look anatomique.

Actuellement, la peau du corps doit être « dépoilée », lissée, lustrée, rationnellement bronzée et luisante (bien que l'on commence à assister au retour d'une légère pellicule poilue sur les poitrails toniques des mannequins mâles). Ainsi apprêtée, elle est un signe de compétitivité, d'ardeur sportive et de détermination. Le corps glabre est un corps affûté pour la gagne : Karine Brémond (13 fois championne de France sur 100 et 200 mètres brasse) explique ainsi comment au bord des bassins, nageurs et nageuses se jaugent entre eux/elles à l'aune de leur pilosité : « *La première*

68 – Un débordement qui, selon le sexologue réactionnaire Gérard Zwang, ne saurait rebuter « *L'homme normal* », bien au contraire puisque ce sont là des « *enjolvures naturelles* » particulièrement aguichantes. Aussi considère-t-il l'*émondage* du « *bosquet sacré de Vénus* » comme un acte sacrilège, une *sotte mutilation*, un *saccage*, une *défiguration* ! Aussi, ce dit vulvophile s'évertue-t-il à décrier le *désastre* d'une déforestation due au succès des maillots de bains dits « *brésiliens* ». Voir notamment, « *Déboisement brésilien : une mode à rebrousse-poils* », *Cahiers de Sexologie Clinique*, vol. 19, n° 113, p. 39-43, 1993. Zwang n'a de cesse de « *défendre l'intégrité velue du sexe des femmes* » (*Éloge du con. Défense et illustration du sexe féminin*, La Musardine, 2001, p. 110).

69 – Au sujet des prodigalités pileuses, voir « *Les velus* », in *Bizarre*, n° XVII-XVIII, février 1961, p. 25-36. Et surtout « *Barbus et poilus* », in Martin Monestier, *Les Monstres. Le fabuleux univers des « oubliés de Dieu »*, Paris, Tchou, 1978, chapitre VI, p. 117-139.

70 – Cette constatation constitue le titre d'un recueil de nouvelles de Pierre Tilman : *Les Statues n'ont pas de poils*, Draguignan, Éditions Unes, 1999.

71 – Voir le passage qu'y consacre Benoît Fliche, *op. cit.*, p. 163-164.

72 – Jean Issartel (propos recueillis par), « Moi, Karine Brémond, qui suis très “rasoir” avant de nager », *L'Equipe Magazine*, n° 933, 18 mars 2000, p. 110.

chose que l'on regarde c'est ça : si les adversaires sont rasés ou pas. Là ont sait s'ils sont venus pour la gagne ou juste pour l'entraînement. »⁷². Alors, qu'il y a peu, certains sportifs évitaient de se raser pour « *garder l'influx* », c'est désormais des compétiteurs imberbes qu'il conviendrait de se méfier...

Chauve qui peut, les zéras et les dégarnis d'abord

73 – L'accroche-cœur était une petite mèche de cheveux, lissée en forme de crochet et plaquée sur la tempe ou le front.

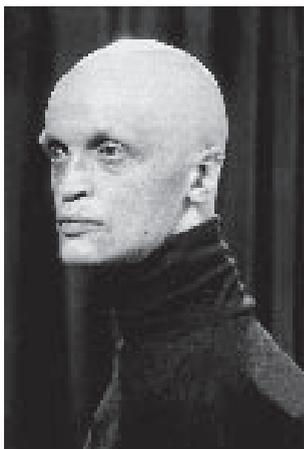
74 – Martin Monestier (*op. cit.*, p. 78) rappelle ce dicton: « *Pas de cheveux, bonne queue* », forgé comme pour exorciser la dévirilisation qui guette tout ceux qui *se déplument*.

75 – Marina Warner, « Le vil et le vigoureux, la toison et le poil, les cheveux et de leur langage », in *Féminin masculin*, *op. cit.*, p. 305.

76 – Martin Monestier, *op. cit.*, p. 79, 82, 84 et 110 (« Le barbisme »).

La coiffure, plus particulièrement, entre dans une stratégie de séduction. Elle met en valeur le visage ou dissimule ses imperfections. Elle attire l'œil et accroche les cœurs⁷³. Les cheveux, ces poils sur la tête, font partie de « *la visibilité sociale* » d'un individu. Dans les sociétés sans barbe ils sont devenus un élément-clé de la différenciation des genres et des âges. Si, depuis Samson, ils ont acquis chez l'homme un « *haut pouvoir sexuel* », les perdre ou les voir blanchir, c'est succomber au vieillissement, laisser s'étaler la preuve que les ans grignotent les ressources corporelles. C'est faire état d'une perte de vitalité, d'un amenuisement de ses capacités... (certains dégarnis ne se laissent-ils pas pousser, comme pour compenser, une « *queue de cheval* » ?⁷⁴). La calvitie n'est pas d'un bon présage, et il n'y a que les vrais chauves ou ceux qui se rasent délibérément le crâne qui peuvent prétendre à un supplément de virilité. Ainsi en va-t-il de la « *calvitie volontaire des durs à cuire américain à la Kojak ou à la Yul Brynner* »⁷⁵. Martin Monestier indique que différentes études établissent un lien entre la chute des cheveux et le manque d'estime de soi. Il rappelle la création en 1920 de la première association de « *chauves et fiers de l'être* » ! Les chauves rencontreraient par ailleurs bien plus de difficultés pour se faire embaucher. Cette « *nouvelle* » forme de discrimination a été officiellement dénoncée et repérée en 2001, sous le nom de *heardism* (que l'on peut traduire par le néologisme *barbisme*) dans une circulaire émanant du ministère de l'Intérieur britannique⁷⁶.

Les hommes qui avancent en âge et qui n'ont toujours pas « un seul cheveu blanc » sont suspectés de tricher (justement pour ne pas faire leur âge). Un individu qui cherche à tromper son monde en camouflant cette facette de sa personne peut-il, dès lors, être totalement crédible ? Le chancelier Gerhard Schröder, soupçonné de se teindre les cheveux, a ainsi décidé de saisir le tribunal de grande instance de Hambourg, pour mettre définitivement un terme à une allégation qui risquait de nuire à sa campagne électorale. Une conseillère en image, sollicitée pour juger de la séduction du candidat qui entrait alors dans sa cinquante-huitième année tout en arborant une belle toison brune, n'avait-elle pas expliqué : « *Il y gagnerait en force de conviction s'il ne se teignait pas les tempes* ». Pour démentir et désamorcer les effets de cette allégation, les deux coiffeurs attitrés du chancelier durent jurer sous serment n'avoir jamais



Ali Mahdavi, *Extrait graphique*



Ali Mahdavi, *Tous les autres s'appellent ali*, 2001



Futuring, 1999, Videogramme.
© Eva & Adele, courtesy Galery Jérôme de Noirmont, Paris

77 – Voir de Lorraine Millot, « Allemagne : la liberté d'expression tient à un cheveu », *Libération*, 13-14 avril 2002, p. 9.

78 – Voir le très riche texte de Sonia Dayan-Herzbrun, « Cheveux coupés, cheveux voilés », *Communications*, n° 60 (« Beauté, laideur »), Paris, Le Seuil, 1995, p. 165-183.

79 – À ce propos, se reporter au récent travail de Florence Tamagne, *Mauvais genre ? Une histoire des représentations de l'homosexualité*, Paris, Éditions EdLM, 2001.

80 – Cité par Paul Gerbod, *op. cit.*, « Coiffure à la Titus », p. 156-158. Le titre exact de cet opuscule est *L'Antititus ou remarques critiques sur la coiffure des femmes au XIX^{ème} siècle*.

rectifié la couleur de sa chevelure. L'agence obtempéra en publiant un démenti. Mais le mal était déjà fait, et un député de l'opposition chrétienne-démocrate en profita pour placer perfidement : « *Un chancelier qui se teint les cheveux, il maquille aussi n'importe quelle statistique* »... 77

Chez la femme, une abondante chevelure serait en revanche le « *présage d'une féminité parfaite* ». Luxuriante, elle laisse supposer une grande sensualité et, le moment venu, une sexualité animale. Si les cheveux de la femme doivent être longs et denses, il lui faut les attacher, les lisser, les nouer, les tresser, les enrouler, les voiler 78. Elle ne peut les libérer qu'au moment de l'amour, à cet instant où certaines se transformeraient en diabesses, ou en furies.

Si les cheveux sont des marqueurs sexuels privilégiés, toute audace capillaire, toute inversion des codes sera perçue comme la marque d'une inconduite, voire d'une dépravation. N'en faire qu'à sa tête en prenant à contre-pied les conventions genrées, sera immédiatement vécu et perçu comme une provocation, une bravade, ou présenté comme le fait d'une « originale ». Cette impertinence corporelle « *fait mauvais genre* » ! 79 Elle dénature celle qui décide de rompre avec les codes de bonne présentation.

Au tout début du XIX^{ème} siècle la coupe à la Titus (cheveux courts, savamment désordonnés) déclencha de violentes polémiques et chez certains un profond *dégoût* devant ces « *têtes d'hommes, ces têtes de romains sur des corps de femmes* ». Pour l'auteur d'un opuscule intitulé *L'Antititus*, la femme ainsi coiffée est « *mutilée, imparfaite, dépourvue du moindre charme* » 80 ! Bref elle n'est

plus une femme. Ces réactions ne sont rien à côté des diatribes qui accueilleront dans les années 20 la coupe dite « à la garçonne » (encore appelée « *coupe des petites têtes* »).

La femme moderne va alors sacrifier ses longs cheveux, au grand dam de tous les défenseurs d'une stricte différenciation capillaire, pour (semble-t-il) « *s'émanciper de l'archétype féminin* ». En décidant de couper court leur chevelure, les femmes enfreignent les codes assignés à leur genre et revendiquent une indépendance. Pour certaines, cet acte est effectivement ouvertement et directement politique. Par ce geste, elles proclament leur volonté de s'affranchir de toute tyrannie masculine, en passant outre l'un des codes patriarcaux de la bienséance féminine. « *Nos cheveux longs sont le symbole de notre servitude passée ; leur chute mettra fin à notre humiliation* », rétorque ainsi, de « *manière méprisante et agressive* », une cliente à son coiffeur qui l'implore de ne pas sacrifier ses boucles abondantes ⁸¹.

Si la coupe à la garçonne provoque tant de remue-ménage ⁸², c'est qu'elle participe d'un rapprochement et d'un brouillage des genres. En détruisant un marqueur d'identité sexuelle, en participant à la masculinisation des apparences, elle crée de l'indifférenciation, de l'ambiguïté, de l'androgynie. Elle sème le doute et la confusion. Le couple n'apparaît plus distinctement dans sa dichotomie (son dimorphisme sexuel), il devient incertain.

La femme qui opte pour cette « *coupe virile* » est soupçonnée de lesbianisme. Pour un éminent psychiatre, Richard von Krafft-Ebing, il est évident que l'« *on peut presque toujours suspecter l'uranisme chez les femmes qui arborent des cheveux courts [...] ou pratiquent des sports* » ⁸³. Or, même si effectivement cette coupe (associée à d'autres particularités vestimentaires, notamment le tailleur) devient l'un des codes du lesbianisme, les milliers de femmes qui optent pour ce raccourcissement ne cherchent en aucune manière à souligner une orientation sexuelle singulière ⁸⁴, ou à se révolter contre leur condition. Il ne faudrait pas, en effet, prendre pour vérités les réactions outrées des pourfendeurs de cette mode qui y voyaient une revendication égalitariste dangereuse. Il convient plutôt, comme le rappelle Steven Zdatny, de « *ne pas confondre le discours sur les choses avec les choses elles-mêmes* » et de « *prêter attention aux voix* » des millions de Françaises qui, « *attirées par cette image-ci* », se sont fait couper les cheveux. La libération recherchée apparaît alors bien plus corporelle que politique (elle vise une plus grande aisance et accompagne l'accession des femmes aux pratiques sportives ainsi qu'au monde du travail masculin). C'est une mode « *faite pour des femmes actives* » ⁸⁵.

Il n'en reste pas moins que la réaction à cette « *émancipation* » est, elle, politique et assurément sexiste. Les femmes ne sauraient impunément se permettre, quelles que soient leurs motivations,

82 – *Le Temps*, 20 octobre 1923, cité par Steven Zdatny, « La mode à la garçonne, 1900-1925 : une histoire sociale des coupes de cheveux », *Le Mouvement Social*, n° 174, janvier-mars 1996, Éditions de l'Atelier/Éditions Ouvrières, p. 52.

82 – Voir Paul Gerbod, « Polémiques autour de la Garçonne », *op. cit.*, p. 233-234.

83 – In *Psychopathia sexualis*, cité par Christine Bard, *Les Garçonnes. Modes et fantasmes des Années folles*, Flammarion, 1998, p. 8.

84 – « *Notre façon de nous coiffer qui avait quelque chose d'indéfinissable pour les autres était un signe de reconnaissance entre nous* », explique la peintre Hélène Azénot, cité par Christine Bard, *op. cit.*, p. 118.

85 – Steven Zdatny, *op. cit.*, p. 51-52.

d'enfreindre les codes esthétiques commandant la disjonction des sexes. Ces *audacieuses* (comme furent notamment surnommées les garçonnnes) font figures de rebelles et d'égéries du grand chambardement anti-patriarcal.

Cette mise au banc de la femme au crâne tondu perdure encore aujourd'hui. Brune ou blonde, mais surtout pas « chauve ». La femme n'échappe pas si facilement aux diktats de la beauté.

Aussi, toutes celles qui « *osent se montrer différentes* », en portant les cheveux ultra courts ou rasés, doivent-elles avoir un visage parfait pour « pouvoir se permettre » cette transgression (tout en restant féminines). Celles dont le physique n'est pas suffisamment aquilin seront alors considérées comme de « *vrais mecs* », des *hommasses*.

La mise à nu du crâne peut se révéler particulièrement traumatisante, car elle déclenche une brusque modification des regards environnants. La femme au crâne rasé ne passe pas inaperçue, elle accroche l'attention, déclenche moqueries, désapprobations ou indifférence feinte. Les *zéras* subissent regards réprobateurs et quolibets potaches ⁸⁶.

Aussi, la perte des cheveux est-elle vécue comme une terrible atteinte portée à la féminité. Si l'alopecie (conséquence de la chimiothérapie ou parfois de la radiothérapie) est si difficile à supporter, au point qu'elle doit être dissimulée (perruques, foulards, chapeaux) c'est qu'elle modifie radicalement le statut corporel et signe une perte d'identité.

Cette altération du paraître ne laisse pas, en effet, neutre le voisinage. Elle a de profondes répercussions sur les manières d'aborder ou de ne plus aborder, de se détourner et d'éviter. Un peu comme si la fille au crâne rasée faisait un *coming-out*. Une internaute rend compte de cette nette impression de dépossession de soi, de ce sentiment de ne plus s'appartenir, d'être devenue (aux yeux des autres) et « *malgré soi* » une tout autre personne, comme un symbole. Romy, suite à une coupe de cheveux ratée, décide finalement de se raser totalement le crâne. « *Aussitôt, constate-t-elle, il s'est passé quelque chose de curieux : un signe m'a recouverte et m'a comme dévorée. Depuis, je suis devenue la fille au crâne rasé : je ne suis plus qu'un crâne ras dans le regard des autres. Il signifie pour eux des révoltes, des images, des souvenirs, des personnages qui m'échappent et qui sont plus forts que moi.* »

Même lorsque le geste se veut l'expression d'une émancipation, les regards qui convergent enferment dans un « nouveau » rôle et se relaient pour maintenir leur surveillance. La « *fille au crâne rasé* » est constamment examinée, détaillée. « *En regardant la peau nue de ma tête, ils s'arrêtent ébahis ; sourient ; commentent ; m'interpellent dans la rue ; me montrent du doigt ; m'insultent parfois. Quelle expérience !* » C'est que, par-delà des considé-

rations sur son choix esthétique, on lui attribue des orientations sexuelles ou politiques. Elle devient, selon les clichés véhiculés, la représentante d'un groupe social, d'un choix de vie ou d'un genre. Comme le dit Romy : « Je "fais" », tour à tour, « *goudoue* » (c'est-à-dire « *lesbienne en colère* » ou « *camionneuse* »), « *adolescente attardée* » (qui cherche à se démarquer), « *travelo* » (qui a oublié sa perruque), « *pute ou porno star* », « *grande malade* » (cancéreuse qui s'assume), etc.⁸⁷ Comme toute personne porteuse d'une particularité corporelle hors du commun, d'un handicap physique par trop visible, la *zéra* a l'impression que son crâne est constamment pris pour cible, que toutes les attentions se portent sur ce point névralgique et qu'elle ne se réduit plus dans le regard des autres qu'à cette tonsure.

87 – Romy, « La fille au crâne rasé », avril 2001. <http://www.tetue.free.fr/elles/romy/craneras.html>

Désordres capillaires, tignasses en pétards et trognes patibulaires

Insoumis, récalcitrants, têtes de mules, gauchistes ou simples trublions sont souvent représentés les « tifs » en bataille, la tignasse indisciplinée ou la mèche indomptable.

Dans l'imagerie classique le premier de la classe, l'enfant bien élevé est « *bien mis* ». Il « *présente bien* » : coupe réglementaire, cheveux (po)lissés et rafraîchis, raie bien franche. Cheveux propres et en ordre, convenablement présentés, disciplinés.

Inversement, le garnement, la petite peste ou l'agitateur sont des mal-peignés. La canaille a l'épi rebelle, la frange dissimulant un regard torve. Aussi, mieux vaut être sur ses gardes lorsque l'on croise « *la mèche tombante, barrant le front du loulou agressif à l'affût d'un œil à beurrer...* [Car] *dès qu'il y a bataille, tout va de travers !* »⁸⁸ Ceux qui sèment l'effroi se doivent de posséder le physique correspondant à leur mauvaise réputation, aussi sont-ils représentés sous les traits de l'épouvante. Le bolchevique (ce suppôt d'une « *civilisation avilissante* », Doriot), a fait longtemps figure du mal absolu, était caricaturé sous les traits d'un moujik cruel et anthropophage, coutelas entre les dents, crin noir, dru et hirsute (à l'image du diable)⁸⁹. Un épouvantail grimaçant et hirsute dressé contre la tentation du communisme. Cette représentation grotesque sera d'ailleurs tournée en dérision par les graphistes de la propagande communiste. Une maison d'éditions libertaires propose actuellement à la vente un t-shirt sur lequel est imprimée la bouille menaçante du terrible bolchevique des années 20, avec un lapidaire : « *Bouffons du riche* »...

88 – Claude Duneton, *op. cit.*, p. 209 (paragraphe « Avoir la mèche en bataille »).

89 – Sur ces stéréotypes visuels, voir l'excellent ouvrage de Philippe Buton et Laurent Gervereau, *Le Couteau entre les dents. 70 ans d'affiches communistes et anticommunistes*, Société nouvelle des Éditions du Chêne, 1989.



Affiche du parti communiste, Élections législatives de 1928

Monsieur PARFAIT



«-C'était une parfaite journée d'été.
Et en cette parfaite journée d'été, monsieur Parfait s'était encore mieux lavé et coiffé que d'habitude.
Il était vraiment parfait, n'est-ce pas?-»

Roger Hargreaves,
Monsieur Parfait,
« Bonhomme », Gallimard, 2002

90 – Image partiellement reprise par Claude Lanzmann, au début de son article « Haine originaire », *Les Temps Modernes*, n° 618, mars-avril-mai 2002, p. 3.

91 – Patrice Bollon, *Morale du masque. Merveilleux, zazous, Dandys, Punks, etc.*, Paris, Éditions du Seuil, 1990, p. 11.

92 – Pierre Giolitto qui leur consacre un long et dense paragraphe, sous le titre « La fête zazou », indique que cette « onomatopée étrange fut popularisée en 1933 par Benny Goodmann dans un morceau intitulé : "Zag Zag Zag", et introduit en France en 1939 par la chanson de Johnny Hesse : *Je suis swing* ». In *Histoire de la jeunesse sous Vichy*, Paris, Perrin, 1991, p. 483.

Aujourd'hui encore, le jeune cadre dynamique a la *look clean* et le menton rasé de près, tandis que le trublion décontracté a une barbe de trois jours et qu'un José Bové est décrit, volant au secours de Yasser Arafat, « *torse bombé et moustache batailleuse* »⁹⁰.

Si le fonceur, le lascar, sont souvent, échevelés et coiffés en « coup de vent », Monsieur Parfait a, lui, le cheveu toujours impeccablement ordonné !

Il existe effectivement des déviances capillaires résolument contestataires (de la chevelure frondeuse, à la calvitie volontaire laissant présager le « *coup de boule* »), prenant délibérément à rebrousse-poil les certitudes des « honnêtes gens » et les prescriptions de tous les gardiens d'une orthodoxie corporelle.

Ceux qui refusent les règles fondées sur l'autoritarisme, ceux qui n'acceptent pas la mise au pli imposée par des institutions fonctionnant à l'obéissance moutonnaire (celles où l'on se fait tondre la laine régulièrement), réagissent en prenant le contre-poil de ces codes et des stéréotypes culturels oppressifs. Ils instaurent une contre-culture pileuse, un style corporel en rupture, porteur d'une violence symbolique parfois intolérable pour les cerbères du rigorisme corporel.

Leur contestation passe par la mise en avant d'une apparence délibérément en rupture. La mise en forme du *corps-montré* est ici convoquée pour bousculer d'emblée « *un état de choses, une échelle de valeurs, une hiérarchie de goûts, une morale, des mœurs, des comportements, une vision du monde ou un projet, tels que les reflètent le vêtement dominant, le style obligé ou la référence esthétique commune de la société* »⁹¹.

En Occident, les exemples de démêlés capillaires entre « révoltés » de l'apparence et forces conservatrices ou réactionnaires sont nombreux. Nous nous intéresserons successivement à quatre figures qui ont défrayés l'ordre pileux : zazous, beatniks, skinheads et punks.

Scalper le zazou !

Sous l'Occupation, Petits Swings, Ultra-Swings et Zazous⁹² adopteront une position (esthétique) « *terriblement ironique* » envers les pétainistes et les collaborationnistes (et toutes les compromissions/capitulations/hypocrisies d'une société française déboussolée). En ces périodes de rationnements, de drame national et de retour à un Ordre moral, le zazou à décidé, lui, de s'amuser « *comme un fou* ! ». Il se trémousse sur des airs de *swing*⁹³, l'index droit brandi au-dessus de la tête, et traînasse aux terrasses des cafés, où il refait le monde, en se moquant de la politique de Vichy. Une

jeunesse désœuvrée (fêrue de jazz et de chanteurs Noirs américains) proteste par son *inertie*, et sa « *complète indifférence aux malheurs du pays* »⁹⁴. Ces *oisifs* narguent l'austérité prônée par Vichy, ils s'opposent avec cynisme à l'embrigadement idéologique et aux *cucuteries* des maréchalistes. Le zizou fait du « *mauvais esprit* », en affichant ostensiblement son ras-le-bol, son « *je m'en fichisme* », et en adoptant une « *drôle de dégaine* ». Ces *inconscients* tournent effectivement tout en ridicule. Ce sont de drôles d'oiseaux, hors réalité, qui, en cultivant l'excentricité et le non-sens, adressent un pied de nez particulièrement corrosif à la morosité ambiante et à la France « *vert-de-gris* ». Les zizous ne font preuve d'aucun civisme. Bien au contraire, ils se gaussent des règlements restreignant l'accès aux vêtements et aux chaussures⁹⁵, en faisant étalage d'un surplus. Les extravagances vestimentaires et l'allure de ces « zèbres » contrastent, en effet, avec les rigueurs du moment. Tandis que pour faire face à la pénurie en matières premières les autorités légifèrent sur un « *costume national* » (règlement du 19 mai 42, pris par le Comité d'organisation du vêtement)⁹⁶ et que l'on se dispute les chaussures à semelle de bois, ces *filis-à-papa* multiplient martingales, rabats et soufflets et affectionnent les vestes longues et les semelles « *en daim à quadruple semelle* »⁹⁷. Les cheveux de ces *incroyables* qui s'apostrophent d'un guilleret *zizouzazou* (leur onomatopée de ralliement préférée) cristalliseront très vite le scandale. Les garçons, en effet, arborent « *une coiffure en crête de coq gonflée et laquée à l'huile de ménage* »⁹⁸ et portent, dans la nuque, les cheveux « *longs, ruisselants* »⁹⁹. Lorsqu'en mars

93 – Terme emprunté à l'argot des boxeurs américains. Un *swing* est porté latéralement par un balancement horizontal du bras.

94 – Jean-Jacques Loiseau, *Les Zizous*, [Le Sagittaire, 1977], Grasset, 1990, p. 78.

95 – À partir de 1941, les bons d'achat, délivrés par les mairies, donnent droit à l'attribution d'une paire de chaussure par personne, pour une période donnée. J.O. du 3 janvier 1941.

96 – Costume « *strict et étriqué* » (Pierre Giolitto) pouvant être obtenu en échange de deux complets usagés.

97 – Yves Ranc, « *Swing ou pas swing* », *L'Œuvre*, 4 mars, 1942. Les chaussures à double et triple semelle de cuir sont interdites en vertu d'une mesure publiée au J.O. du 28 décembre 1940.

98 – Patrice Bollon, *op. cit.*, p. 10.

99 – Les cheveux des filles zizous, eux, « *descendent en volutes sur leur cou* » (*L'Illustration*, 28 mars 1942), « *jamais attachés [ils sont] très souvent blonds platine à la manière des stars d'Hollywood* ». Emmanuelle Thoumieux-Rioux, « Les zizous, enfants terribles de Vichy », *L'Histoire*, n° 165, avril 1993, p. 33.



LES OPTIMISTES

« – On dira ce qu'on voudra mais avec ça nous sommes encore plus zizous. »
Les optimistes,
Illustration parue dans
Au Pilon, 18 juin 1942.

100 – Mêlés à de la Fibranne, ces débris sont cardés pour faire du fil à pantoufle.

101 – *L'Illustration*, 28 mars 1942.

102 – « Ohé, la Mèlie, viens donc voir !... Mais regarde donc la Noiraude !... Mais elle danse maintenant !!!... Mais elle est folle !!! Elle est zazou, cette poule-là... »

103 – *Je suis partout* du 11 octobre 1942. Cité par Pierre Giolitto, *Histoire de la jeunesse sous Vichy*, Paris, Perrin, 1991, p. 482.

104 – Le premier numéro de *Jeunesse* est paru en décembre 1940 avec en exergue cette parole du Maréchal : « C'est sur la jeunesse que je compte le plus. C'est pour elle que je poursuivrai mon œuvre de tout mon cœur et de toute mon énergie ».

105 – Voir « Petit dictionnaire de l'homme swing », *Toute la vie*, 11 décembre 1941. Illustrations reproduites dans Dominique Veillon, *La Mode sous l'Occupation*, [1990], Payot et Rivages, 2001, p. 226.

106 – *L'Illustration*, 28.03.1942.

107 – Cité par P. Giolitto, *op. cit.*

108 – Créée en 1941, Cette « légion anti-bolchevique » (Laval) constituera un corps expéditionnaire qui combattrait sur le front russe sous uniforme allemand avec, sur le bras droit, un petit écusson marqué *France*. Dissoute en 1944, elle deviendra alors la division Charlemagne.

109 – Le PPF avait pour branche jeunesse le JPF : Jeunesses Populaires Françaises (née en 1942 de la fusion de l'Union Populaire des Jeunesses Françaises avec d'autres organisations de jeunesse).

110 – Dont la branche jeunesse, fondée en 1941, était les JNP : Jeunesses Nationales Populaires.

111 – « Ils ont l'air dé-goû-té / Tous ces petits a-gi-tés », paroles de la chanson *Les Zazous*.

112 – « La tenue est le signe de la race. C'est à sa tenue que l'on juge une Nation, que l'on juge un homme. Si toute la France a manqué à la plus élémentaire des tenues, c'est parce que son âme se tenait mal », Vauquelin, à la Mutualité, devant cinq mille délégués au congrès constitutif des JPF.

1942 le Secrétariat d'État à la production industrielle organise la récupération et le commerce des « déchets provenant des coupes de cheveux » (JO du 27 mars 1942, p. 1199) ¹⁰⁰, leur coupe en brosse, « si possible ondulée », constitue une provocation. Leur longueur est jugée *antipatriotique*. Ces cheveux « touffus et gras [qu'ils] lustrent à l'huile de salade, faute de matières grasses » ¹⁰¹ vont focaliser l'ire des partisans de la « Révolution nationale ». La presse d'extrême droite se mobilise contre eux, et ne leur laisse aucun répit. Brassillach, Rebatet, Boissel, déversent leur haine sur Charles Trenet (qui se proclame alors zazou d'honneur et caquette à la radio la « Poule zazou » ¹⁰²). Lucien Rebatet, qui écrit sous le pseudonyme de François Vinneuil, lui trouve une « ressemblance extrêmement fâcheuse [...] avec un certain nombre de clowns judéo-américains » ¹⁰³.

Jeunesse, hebdomadaire, qui milite « pour une jeunesse debout », brosse le portrait d'un « spécimen de l'ultra-swing 41 : Cheveux dans le cou entretenus dans un savant désordre, petite moustache à la Clark Gable, [...] démarche syncopée ». ¹⁰⁴ Il est effectivement de bon ton chez les zazous d'adopter une « démarche traînante, buste en avant » ¹⁰⁵ et pour les garçons de porter les épaules tombantes (tandis qu'à contrario les filles les ont « exagérément carrées » ¹⁰⁶). Une dégaine alors sévèrement dénoncée par les hommes de Vichy qui fustigent « ces adolescents amollis, sans muscles comme sans pensées, qui vont à travers les rues les épaules en avant » ¹⁰⁷, et les mains dans les poches. Tous ces petits crevés aux « genoux cagneux [et aux] épaules rentrantes » les irritent. *Jeunesse* désespère de ces « sous-Tarzan frisotés ». Tout le contraire du « chic type » qui, lui, porte les cheveux « courts et bien peignés », se redresse et « regarde en face ». La rectitude (la *droiture*, le *redressement*, pour reprendre la terminologie pétainiste), la netteté et l'énergie sont de rigueur, comme il est de mise dans les rangs des ligues pro-nazies collaborant étroitement avec l'occupant. La belle, fière et alerte jeunesse est celle de la LVF (Légion des Volontaires Français contre le bolchevisme ¹⁰⁸) ou du PPF (Parti Populaire Français, fondé en 1936 par Jacques Doriot ¹⁰⁹) (ou encore le RNP – Rassemblement National Populaire de Déat ¹¹⁰).

Ce « je m'en-foutisme » affiché, cet « air dé-goû-té » ¹¹¹, vaudra à ces gominés, ces *invertébrés* qui n'ont décidément aucune tenue ¹¹², de devenir l'ennemi numéro un des jeunesses pétainistes et des miliciens ¹¹³, poussés et encouragés à passer à l'action par une presse (parisienne) violemment anti-zazous. Ces *snoobs* sont désormais présentés comme des *planqués*, des fainéants (des *antisportifs* ¹¹⁴), des impuissants, voire des homosexuels ¹¹⁵. Ces *petits morveux* sont des traîtres, volontiers accusés de se livrer au marché noir, à la Résistance passive ¹¹⁶ et d'être de connivence avec les Juifs, lorsqu'ils ne sont pas eux-mêmes, soupçonnés

d'être des Juifs déguisés (nez crochu, regard torve, cheveux crépus, les caricaturistes racistes puisent dans l'attirail antisémite pour les représenter). Certains, d'ailleurs, n'ont-ils pas délibérément placardés, sur leur veston, une étoile en carton rehaussée du mot *swing* en réaction à l'ordonnance du 7 juin 42 rendant obligatoire le port de l'étoile jaune. Si pour *Jeunesse* ce sont des *judéo-gaullistes*, pour Robert Brasillach, il leur manque « *l'esprit fasciste* »¹¹⁷. Aussi ces *microbes*, ces *poux*¹¹⁸, ces *piailleurs* méritent-ils une bonne correction. Certains proposeront de les rafler et de les déporter : « *Les zazous aux stalags* », inscrivent sur les murs les jeunes du PPF.

Faute de ne plus avoir de Juifs à dénoncer (et à rafler), les zazous deviennent leur principale cible. À Paris, ils sont pourchassés, copieusement rossés¹¹⁹ et *scalpés*. Ne sont-ils pas, pour Henri Poulain de *Je suis partout*, un « *vrai gibier de tondeuse* » ! Des rafles anti-zazous sont organisées pour envoyer ces *réfractaires* travailler aux champs (dans le cadre du Service civique rural) ou pire en Allemagne (dans le cadre du Service du Travail Obligatoire, institué le 16 février 1943). Leur « *tignasse [...], forêt vierge où gîtent les poux !* »¹²⁰, galvanise la haine des champions de la régénération. *Au Pilon* guide la main des séides nazis : « *Le remède le plus pratique pour se débarrasser du zazou consiste soit avec un ciseau à lui couper la veste-pardessus, soit avec une tondeuse à lui enlever le toupet, ce qui non seulement le démoralise, mais encore le prive de tout moyen d'action.* »¹²¹ Il s'agit d'enlever à ces « *petits vauriens* » de leur superbe, en rabiotant leur arrogante houppette : « *En frappant sa chevelure, on touche l'endroit sensible de nos modernes incroyables car tout le balancé est dans l'ondulation qui surmonte les tempes enduites de graisse* » (*Je suis partout*, 17 juin 1942). Des *frisottés* sont promptement empoignés, molestés et tondus, sur le boulevard Saint-Michel ou aux Champs-Élysées, par d'autres jeunes, opposés à leurs idées et exaspérés par cet accoutrement. Sous le titre « *Swing qui peut* », *Le Cri du Peuple* (journal collaborationniste dirigé par Jacques Doriot) incite les Jeunesses Populaires Françaises (J.D.F.) à persévérer dans la correction qu'ils infligent aux swings et à continuer de tondre les « *cheveux abondants de ces nouveaux "incroyables"* ». Tandis que *Jeunesse*, ravi que « *quelques-uns de ces "petits messieurs" se [soient] vus scalpés* », propose à la « *une* » et en capitales rouges, cette devise de la semaine :

**« RASEZ LE ZAZOU, RASEZ LE ZAZOU, RASEZ
AIR CONNU, DEPUIS PEU, GRACE AUX J.P.F. »**

Le 17 juin 1942, *Je suis partout* se félicitera que l'« *on commence à rencontrer dans le métro des jeunes swings beaucoup moins frisottés que leurs congénères. Et même pour tout dire, tondus à ras* ».

113 – La Milice, police politique au service des nazis, fut créée par Darnand en janvier 1943.

114 – Pour André Billy dans *Le Figaro* du 10 juin 1942, « *en ce sens que tant d'attention portée à son comportement extérieur et à ses attitudes exclue chez le jeune homme ou la jeune fille la vigueur morale qu'implique l'exercice du sport* ».

115 – Le 10 juin 1944, la *Francisque* verra en Jean Marais (qui, cheveux longs et décolorés, interprète alors l'*Andromaque* de Racine) le représentant d'une « *jeunesse zazoue et dépravée, honteusement dévirlisée* », le « *plus bel exemple de dévirlisation décadente* », émoustillant de ses cuisses un chœur « *composé de répugnants petits zazous à voix de châtrés* ».

116 – Même si certains ne se contentent pas seulement de porter un insigne gaulliste sous le large revers de leur veste. Voir le témoignage de Marie-Madeleine Malochet, *Zazous et résistants, nos 20 ans*, Éditions du Chemin de Ronde, 1995.

117 – Patrice Bollon, *op. cit.*, p. 122.

118 – Le 11 juin 1942, un journaliste de *La Gerbe*, les associera à des *poux* : « *Dans une jungle née de la défaite, ces petits fauves sournois, [...] ne sont dangereux qu'à la manière des poux. Ils démangent, ils exaspèrent.* » P. Ducrocq, « *Swing qui peut* », *La Gerbe*, 11 juin 1942.

119 – Le 3 septembre 1942, l'hebdomadaire antisémite *Au Pilon* appelait à « *fesser le zazou* » (texte de cette chansonnette publié dans l'article de Emmanuelle Thoumieux-Rioux, *op. cit.*, p. 35).

120 – Joel Belot, « *Le zazou* », *Au Pilon*, 3 septembre 1942, cité par Emmanuelle Thoumieux-Rioux, *Ibidem*.

121 – « *Qu'est-ce qu'un zazou-zazou ?* », *Au Pilon*, juin 1942. Cité par Emmanuelle Thoumieux-Rioux, *op. cit.*, p. 38.

Coiffeurs volontaires

Les Jeunes Français
Les Français ont fait les
Cris du Peuple - 1942
(Les Jeunes Français)



Le J. P. F. — Et si Monsieur désire une petite
friction ?

Portrait physique
d'un zazou brossé en 1942
par Yves Ranc :

« Cheveux en brosse haute,
front bas, œil vague,
petite moustache fine,
lèvres débordantes et
humides, jambes longues,
démarche souple
à grands pas,
buste en avant. »

« Swing ou pas swing »,
L'Œuvre, 4-mars-1942.
Cité par Dominique Veillon,
op. cit., p. 220.

Illustration :
Le Cri du Peuple, 23 juin 1942

Cheveux longs, idées courtes et dérives réactionnaires

Vers la fin des années 50, les beatniks aux cheveux longs, négligés et cradingues, souvent nu-pieds, vont par les routes américaines à la recherche d'extases mystiques. Épris de liberté, ils font de la « bohème [un] mode de vie, [une] ascèse et bientôt même [une] idéologie »¹²². Ils représenteront une jeunesse déguisée en clochards, en rupture de ban, désorientée, à la recherche d'une liberté existentielle.

Dans les années 60, le mouvement hippie, contestataire et non-violent, manifesterà son non-conformisme en adoptant un mode de vie communautaire, proche de la nature et en s'ouvrant, en pleine guerre du Viêt-Nam, vers l'orientalisme. Les hippies prônent le *flower power*. Leur très longue chevelure, flottante et agrémentée de fleurs, apparaîtra « comme une forme spectaculaire de rejet de l'ordre social et politique ». Elle deviendra la signature d'un antimilitarisme radical (« *Faites l'amour, pas la guerre* »), et d'une évasion vers des paradis psychédéliques et hallucinogènes. Les « longs cheveux flottant librement sur les épaules symbolisent le retour à la nature, le refus de la société de consommation et le "ras-le-bol" d'un monde gangrené par le progrès »¹²³. En France, les jeunes aux longs cheveux seront tancés par les « vieux cons »

122 – Patrice Bollon, *Morale du masque. Merveilleux, zazous, Dandys, Punks, etc.*, Paris, Le Seuil, 1990, p. 98.

123 – Paul Gerbod,
op. cit., p. 259.

d'avoir les « idées courtes »¹²⁴. En 1966, la formule « *Cheveux longs, idées courtes* » deviendra d'ailleurs le titre d'un (piètre) 45 tours de Johnny Hallyday qui pensait ainsi répondre de manière cinglante à Antoine (chanteur à la florissante chevelure) qui dans son tube, *Les Élucubrations* (voir refrain en exerger), proposait notamment de mettre « *Johnny en cage à Médrano* » (le cirque)¹²⁵.

À cause de leur style capillaire « en vadrouille » ou dépenaillé, certains individus n'inspirent ainsi, au premier abord, nullement confiance. Ils sont d'emblée suspectés et regardés de travers.

Vers la fin des années 70, en Europe, les *chevelus* étaient particulièrement mal vus, même par un *corsaire* comme Pasolini. Dans un article paru le 7 janvier 1973, il relatait ses tergiversations « *contre les cheveux longs* »¹²⁶. À Prague, lors d'un premier contact visuel avec « *deux jeunes étrangers portant les cheveux jusqu'aux épaules* », il éprouva ainsi une « *immédiate antipathie* » à leur rencontre. Une aversion quasi viscérale, bien qu'il attribue au port de ces « *cheveux tombant sur les épaules* », un « *message silencieux et purement physique* » ayant une odeur de scandale et « *une signification de gauche* ». Il décode dans le « *langage inarticulé* » et se suffisant à lui-même de cette « *nouvelle catégorie humaine* » (dans le « *signe monolithique de leurs cheveux* ») une contestation radicale des valeurs bourgeoises et un rejet dégoûté de la société de consommation. En créant « *un anticorps de cette société* », les *chevelus* exprimaient violemment (« *violence de non-violents* ») leur refus d'une intégration sociale toute tracée. Leur critique de la société est « *totale et intransigeante* », vigoureuse et révolutionnaire. Pasolini apprendra donc à *ravaler* pour un temps son inimité et défendra, *naturellement* et par « *principe rigoureusement démocratique [...]*, les gens à cheveux longs contre les attaques de la police et des fascistes ». Bien que suspectant cette « *révolution non marxiste* », il continua « *durant quelques temps à être de leur côté, en les incorporant aux éléments anarchiques de [son] idéologie* ». Il modifiera progressivement sa position, en apprenant à se méfier de ce « *masque parfait* » (physiquement et culturellement) dont profitent les « *provocateurs fascistes* » pour infiltrer les révolutionnaires (la « *façon désordonnée [des cheveux] de flotter fait se ressembler tous les visages* ») : « *Je compris en somme que le langage des cheveux n'exprimait plus des "choses" de gauche, mais bien quelque chose d'équivoque, de droite-gauche, qui rendait possible la présence de provocateurs.* » Il finira par renouer avec sa première répugnance lorsqu'en 1972, à Isfahan, il croisera, parmi des gosses « *dignes et humbles, avec de belles nuques* », « *deux êtres monstrueux [aux] cheveux coupés à l'Européenne, longs derrière, courts sur le front, rendus filasse par le peigne et plaqués artificiellement autour du visage par deux mèches hideuses au-dessus des oreilles* ». Cette fois-ci, Pasolini saisit cette coupe comme un effet de mode, utilisé pour signifier un embourgeoisement et témoigner d'une « *moder-*

124 – Formule disqualifiant à rapprocher du thème de « *la blonde idiote* » (longs cheveux aguichants et à la stupidité congénitale) et de ce proverbe Elisabethain, « *Buisson naturel, plus de cheveux que de cervelle* », indiqué par Marina Warner, *op. cit.*, 1995, p. 308. Quant aux zazous il leur était reproché d'être des écervelés : « *Plus leurs vestons sont longs, plus leurs pensées sont courtes* ».

125 – Ce raccourci idéologique fait toujours florès, une journaliste du *Figaro* l'utilisait, il y a peu, pour disqualifier l'arrivée dans les entreprises (banques y compris) d'une « *nouvelle génération de managers aux idées courtes et cheveux longs* », qui prônent la décontraction, vont chaussés de confortables *Camper*, et généralisent le « *friday wear* » à tous les jours de la semaine. Caroline de Malet, « *Camper à marche forcée* », *Le Figaro Économie*, 23 avril 2000.

126 – Pier Paolo Pasolini, « *Contre les cheveux longs* », *Corriere della sera*, 7 janvier 1973, republié sous le titre « *Le "discours" des cheveux* », in *Écrits corsaires*, Flammarion [1976], « *Champs Contre-Champs* », n° 505, 1987, p. 25-33.

nité internationale de privilégiées ! » Désormais, pour lui, « ces cheveux longs [renvoient] à des choses de droite » et sont même le reflet d'une mode « de pure "extrême-droite" ». Il convient donc de se déprendre de cette vogue des cheveux longs orchestrée par les médias et de « dire aux jeunes que leur façon de se coiffer est horrible, parce que servile et vulgaire ». La radicalité ne passe plus par l'autonomie de la chevelure. Le cheveu long ne fait plus du tout le révolutionnaire, mais, par un contre-effet de sublimation répressive, concourt à l'uniformisation réactionnaire ¹²⁷.

127 – *Ibidem*, citations extraites respectivement des pages 28, 30, 31 et 32-33.

Cheveux ras et a priori fascistes : skinheads ou boneheads ?

En Grande Bretagne, à la fin des années 60, les *skinheads* vont se raser le crâne pour se démarquer tout particulièrement des hippies, considérés comme des fils de bourgeois. Issus de la classe ouvrière (la *working class*) et fiers d'y appartenir, ces jeunes opposent leur « peau de crâne » (signification littérale de l'anglicisme *skinhead*) à la vague psychédélique des cheveux longs. Originellement multi-culturel et prolétaire, le mouvement n'était ni vraiment politisé, ni raciste (les skins écoutent notamment du ska, musique d'inspiration noire, mêlant blues et reggae). Il émerge de la rencontre entre de jeunes prolétaires (les *hard mods*) avec la jeunesse immigrée jamaïcaine et antillaise : les *rude boys*, un mouvement qui s'inspire de l'habillement des gangsters américains. Ainsi, « au début les skins noirs étaient presque aussi nombreux que les blancs ». Le néologisme *skinhead* est d'ailleurs attribué au musicien jamaïcain Desmond Dekker qui a donné ce titre à l'une de ses compositions, et qui lança la mode du crâne rasé à Londres. Leur look, « mélange de tenues de travail et de fringues singeant le bourgeois », emprunte au monde des docks où bien souvent ils sont embauchés : bottes de sécurité à cap d'acier, et cheveux courts ou rasés « pour éviter qu'ils n'accrochent dans chaînes et poulies » (Docs Martens, T-shirts, bretelles et jeans Levis 501 renverront à ces origines prolos).

L'agressivité du look skin effraie. Leur crâne rasé va devenir synonyme de violence gratuite puis de nazisme. Les skinheads seront considérés en bloc comme des nazillons, des pro-hitlériens, friands de bastons et d'exactions racistes. Ce sera d'ailleurs longtemps le sens courant attribué à *skinhead* par pratiquement tous les dictionnaires. La définition donnée dans la version Hachette de 1993 est caractéristique de la réduction généralement opérée : « Marginal, adhérant à des thèses extrémistes (de droite le plus souvent), volontiers agressif, xénophobe, se distinguant par le crâne rasé et une tenue évoquant l'uniforme militaire. » ¹²⁸

Si effectivement une minorité de militants d'extrême droite et de néo-nazis se revendique skins, l'amalgame est totalement injustifié et surtout erroné. Pour se démarquer des *naziskins*, cette « frange

128 – Ce rapprochement est également réalisé dans *La France raciste* (sous la direction de Michel Wieviorka), chapitre 10 « Les skinheads », p. 307-337.

dégénérée du mouvement » (apparue en 1978), ceux qui se présentent comme les « véritables skins » les raillent en les désignant par le terme de *boneheads* : littéralement « crânes d'os ». Pour eux, ce sont les « idiots de la famille ». Le documentaire cinématographique de Daniel Schweiger, *Skinhead Attitude* (2003), cherche justement à briser ce schéma en présentant, sous forme d'un *road-movie* musical, le parcours, les rêves, les projets d'un couple skin qui en a marre d'être « pris pour des fachos ». Des sites dénonçant le stéréotype égrèment les différents « indices vestimentaires » (le *dress-code*) permettant de reconnaître la fraction nazifiée et extrêmement violente du mouvement (qui compose souvent les rangs des *ultras* et autres *kops* de supporters fascistes garnissant les tribunes des stades de football européens). La plupart du temps, les *boneheads* s'équipent de tenues paramilitaires. Lorsqu'ils s'habillent plus classiquement, c'est-à-dire avec une tenue « semblable à n'importe quel skinhead », quelques indices permettent encore de les repérer, notamment les longs lacets blancs (pour White Power ¹²⁹) de leurs rangers et leur crâne « plutôt rasé à blanc » (barbes et moustaches étant, *a fortiori*, totalement proscrites) ¹³⁰.

Aujourd'hui, le mouvement skinhead, définit comme une « mouvance contestataire », se composerait de communistes, d'anarchistes et d'apolitiques obligés de se positionner et de s'engager dans le camp des antifascistes et des antiracistes¹³¹.

Les rois du pogo

Au milieu des années 70, en pleine récession économique, les punks, hérissés de crêtes aux couleurs criardes, feront effraction dans la grisaille des cités anglaises. Ces rebelles anarchisants, cyniquement pessimistes (« *no future* », « *no feelings* », « *no escape* », autant de négations formant leurs slogans), excellent dans la provocation. Le punk n'est pas dans le registre du je-m'en-foutisme (comme l'était le zazou,) mais dans celui du « vas-te-faire-foutre ». Il exprime sa haine de l'hypocrisie d'une société, en adoptant un look dont l'esthétique, « *sombre, tribale, aliénée, étrangère, pleine d'humour noir* » ¹³² va diffuser des États-Unis, via le Royaume-Uni, vers l'Europe, le Japon, l'Australie, etc. C'est pour Patrick Bollon, « *une esthétique catastrophiste du chaos, du déchet, de la déchirure, du collage, de la récupération et du détournement : une esthétique de la négation pure et de l'inversion systématique de toutes les valeurs* » ¹³³. Les punks apparaissent bien, en effet, comme des dynamiteurs de conventions. Avec sarcasme, ils surenchérisent dans l'immonde, l'absurdité, le mauvais goût absolu, la déviance, la débilité et l'outrage ¹³⁴. Les filles s'attifent avec vulgarité, telles des « *prostituées de bas étage* » (bas filés, résilles, jupes ultra-courtes, porte-jarretelles, fringues en vinyle et en latex, talons aiguilles instables). Un groupe musical essentiellement composé de femmes

129 – Lutte pour la suprématie de la race blanche. Tandis que les lacets rouges renvoient à des idées d'extrême gauche, même si cette différenciation est jugée « généralement juste [elle] n'est pas une règle stricte ».

130 – Toutefois, le plus sûr moyen d'identifier un *bonehead* restent « ses décorations de Noël » (badges, broches, pin's, écussons, tatouages, T-shirts) qui puisent dans la quincaillerie des insignes et des symboles nazis (tatouage du nombre 88, pour Heil-Hitler, le 8 renvoyant à la huitième lettre de l'alphabet), monarchistes, royalistes, runiques, etc.

131 – Pour une étude plus affinée, voir dans ce même numéro de *Quasimodo*, le texte de Ian Geay, « Voyous de velours. Dégaine et masculinité chez les skinheads à la fin des années soixante ».

132 – Jon Savage, *England's Dreaming. Les Sex Pistols et le punk*, [1991], Paris, Éditions Allia, 2002, p. 16.

133 – Patrice Bollon, *op. cit.*, p. 148.

134 – Les Sex Pistols menés par Johnny Rotten organisent le « scandale permanent ». Ils sont « rigoureusement incontrôlables. Avec eux, seul le pire est vraiment sûr » (Bollon, *op. cit.*, p. 152).



Extrait de *Savage*, n° 6, été 1995

135 – Jon Savage, *op. cit.*, p. 150.

136 – « *Nous sommes des Antéchristes, nous sommes des anarchistes* », hurlent en 1977 les Sex Pistols dans le brûlot qu'est « *Anarchy in the UK* ».

137 – Jon Savage, *op. cit.*, p. 212.

138 – Or, les punks se considèrent eux-mêmes comme des « *voyous* », des laissés pour compte et des déjantés. Le terme *punk* emprunterait directement aux feuillets policiers américains, *Kojak*, *Beretta*, dans lesquels les flics, lorsqu'ils attrapaient un tueur le traitaient de « *sale punk* » (minable, voyou). Les profs s'en servaient également pour désigner les derniers de la classe. Voir Jon Savage, *op. cit.*, p. 164.

sera créé : les *Slits*, soit les « fentes ». Les garçons, eux, rapiècent leurs vêtements avec des épingles de sûreté dont ils se transpercent joues, narines ou oreilles. Leur corps semble totalement laissé à l'abandon, sans soins (John Rotten – « Jean le pourri » –, chanteur-vedette des Sex Pistols, exhibe d'immondes chicots). Tous se veulent délibérément vulgaires, répugnants, indésirables, infréquentables. Des *parias*, totalement *destroy*, absolument déjantés et profondément anti-consuméristes.

Le dérèglement capillaire qu'ils adoptent va accentuer leur visibilité, et participer de leur renommée. Les punks qui ne supportent pas les hippies, leur idéalisme et leurs cheveux longs, vont imprimer ce nihilisme vindicatif à leurs cheveux. En 1975, John Lydon (l'un des futurs chanteurs des Sex Pistols) décide de revoir tout cela radicalement : les cheveux longs ne sont plus, pour lui, qu'un piètre signe de révolte, aussi se saisit-il de ciseaux pour se faire une coupe *sévère*, comme il le commentera plusieurs années après. John, qui jusqu'à quatorze ans avait les cheveux sous les épaules (ce qui fut l'une

des causes de son renvoi de l'école), explique à Jon Savage sa décision : « *Tu vois, à cette époque, les cheveux longs étaient acceptés, et j'ai pensé : "rien à foutre", donc je les ai coupés n'importe comment et teints en vert. Je ressemblais à un artichaut.* »¹³⁵ La première réaction de « *son vieux* » sera d'éjecter illico l'olibrius de la maison familiale.

Progressivement, le crâne de certains de ces Antéchristes¹³⁶ se garnit de courtes *piques* acérées, dures, agressives. Leur coiffure se porc-épise, « *genre choc électrique hérissées et fixées* »¹³⁷. D'autres bombent leurs cheveux, ou/et se taillent une crête de Mohican, suivant en cela l'exemple d'un des protagonistes (Travis Bickle) de *Taxi Driver* (film culte de Martin Scorsese, 1976) dont la « *métamorphose en une machine à tuer est symbolisée brutalement par une crête de Mohican* ». Un Mohican qui, depuis le Londres des années 1890, était resté « *la référence ultime* » des délinquants¹³⁸. Leur « *crête signifie guerre, pure et simple* ». Jon Savage qui fut, en 1976, le rédacteur d'un des tout premiers fanzines punk (*London's Outrage*), en prend pour preuve « *une photographie célèbre de Robert Capa où l'on voit des paras américains dans le nord de la*

*France en mars 1945, les cheveux coupés “à la mode Mohawk pour favoriser la chance et l’esprit de corps”, en prévision de leur saut le jour suivant sur le Rhin, en Allemagne »*¹³⁹.

Les punks s’engagent donc sur le sentier de la guerre (guerre à toutes les conventions, guerre à l’angélisme, guerre à la société de consommation et à celle du spectacle, etc.). Désormais, plus question d’être *Peace and Love* ! Pour ces Iroquois¹⁴⁰, il s’agit d’inquiéter, de faire peur en prônant le *Hate and War*, en instaurant la transgression permanente, en durcissant (et en portant jusqu’au paroxysme) les attitudes et les comportements : scarifications, percements du visage d’objets divers, agressifs ou dérisoires (clous, épingles à nourrice, etc.), recours aux *speeds* de drogues dures. Certains de ces hérétiques, « dans leur volonté de dérision n’hésitent pas à employer colle Scotch ou vaseline pour faire tenir leurs cheveux, à colorer ceux-ci à l’aide de bombes de peinture automobile ou de mercurochrome »¹⁴¹.

139 – Jon Savage, *op. cit.*, p. 9.

140 – Voir le roman de Joseph O’Connor, *Le Dernier des Iroquois*, Éditions Phébus, 2000.

141 – Paul Gerbod, *op. cit.*, p. 259. John Lydon rapporte qu’en 1973, Sid (qui allait devenir l’un des Sex Pistols), « se couchait la tête en bas dans un four » pour que ses cheveux restent dressés. « Cela ne lui avait jamais traversé l’esprit d’utiliser l’esprit d’utiliser de la laque. » In Jon Savage, *op. cit.*, p. 147.



« Punk Russe », *Savage*, n° 8, hiver 1995

Actuellement, où les crêtes se font de plus en plus hautes et effilées, des conseils sont donnés sur le net pour faire tenir cet échafaudage : finis les « *gels merdiques* » vendus dans le commerce, il suffit de « *faire fondre le plus de sucre possible dans de l'eau, jusqu'à saturation* »¹⁴². Puis de s'en mouiller les cheveux et de finir au séchoir... Désormais, la coupe punk, récupérée par la haute couture, la publicité, est stylisée, esthétisée, disciplinée, déclinée en de multiples variations et indexée aux canons de l'exotisme rebelle. Mais encore faut-il que ceux qui la portent fréquentent des milieux où cette déviance, pourtant anesthésiée par les effets de mode, soit autorisée.

Incartades capillaires, et réactions institutionnelles

Aujourd'hui encore, l'élève qui « se pointe » en classe avec une coupe non conventionnelle (la tendance générale est résolument aux cheveux courts) n'est guère apprécié et peut même se voir sanctionné pour incorrection. À l'instar de Titeuf (dont le toupet coloré fait la loi sous les préaux !), le trublion arrive avec le cheveu fluo, tagué et/ou encore sculpté (des initiales découpées à la tondeuse sur le crâne). Par son *look*, déplacé, il se fait remarquer et contribuerait à perturber l'atmosphère de sérénité qui sied à l'enseignement.

Certains établissements prennent alors des sanctions à l'encontre des potaches « dépassant les bornes ». Dans les collèges (et dans une moindre mesure, les lycées) les règlements intérieurs précisent souvent les règles à observer quant à la manière de se vêtir. Le plus souvent ces interdits sont annoncés de manière floue, laissant au personnel d'enseignement le soin d'apprécier. Dans le *Journal de rentrée* (destiné aux enseignants) d'un collège plutôt tranquille (situé dans le Sud de la France), il est ainsi mentionné que sont exclues les tenues « *susceptibles d'entraîner des troubles de fonctionnement*. [Car] *si chacun est libre de s'habiller selon son goût, il doit le faire dans la limite de la décence et du savoir-vivre* ».

Selon le public de l'établissement, les interdits seront toutefois plus ou moins stricts. Le tolérable varie en fonction, de la population, de l'ancrage des modes et des risques de rébellion¹⁴³. Si certains collèges interdisent ainsi formellement le port de la casquette *intra muros*, d'autres ne se hasardent pas à prendre une telle mesure, pour ne pas se trouver confrontés à des situations ingérables, tant cet attribut est entré dans les mœurs, fait partie intégrante de la personnalité et participe des nouveaux codes urbains. Il n'en reste pas moins que le corps enseignant et l'administration veillent au grain et réagissent avec célérité lorsque quelques isolés dérogent aux convenances ou que des membres de la communauté éducative s'estiment non respectés. Alors la police des corps s'active et précise ses interdits pour neutraliser le sacripant.

143 – Ainsi, un collège parisien qui avait interdit les chaussures lourdes à bouts renforcés alors à la mode a dû faire face à un mouvement de grève spontanée des élèves et revenir sur sa décision.

En juin 2001, par exemple, (seulement quelques semaines avant la fin de l'année scolaire), une élève de 12 ans (classe de 6^{ème}) a été exclue pour huit jours du collège de Coursan (Aude) pour cause de piercing à la lèvre et de chevelure rose fluo. Réuni en urgence, le Conseil d'Administration vota les amendements au Règlement intérieur proposés par la Principale de l'établissement afin de remédier au plus vite au scandale : désormais, « *il est demandé aux élèves de se présenter au collège avec coupe et couleur de cheveux sans extravagance par rapport à l'usage courant* » et « *les piercings, en particulier de la face, sont interdits dans le collège, en raison des risques d'insécurité qu'ils présentent* »¹⁴⁴.

Dans tous les établissements scolaires, une tenue correcte est exigée, sans que les critères n'en soient nettement définis, enseignants et administration restant seuls juges de l'accoutrement qui ne déroge pas aux bonnes civilités éducatives. Comme toujours une même « extravagance » sera tolérée ou « réprimée » selon le statut (corporel) de l'individu qui se la permet. Parfois, il suffit seulement que cela soit « bien porté ». Un piercing au nombril sur un petit ventre mignon dérangera moins que sur un ventre replet... (propos relevés dans une salle de profs-non-fumeurs)¹⁴⁵. Certaines excentricités corporelles seront permises si elles sont le fait d'un « bon » élève, d'un supposé futur bon citoyen, et, par ailleurs, insupportées si elles sont portées (on dira alors exhibées) par une personne qui n'est pas en odeur de laïcité. Ainsi, un enseignant du collège de Coursan faisait-il malicieusement remarquer qu'aucune réprimande n'avait été faite aux « *gamins qui ont débarqué un lundi en blond platine après avoir franchi des sélections au rugby* ». Effectivement, certains peuvent se permettre ce qui, chez d'autres, provoque derechef une réaction institutionnelle. Les sportifs qui, par ailleurs, feraient preuve d'exemplarité, démontrant par leur engagement un attachement à de (soi-disant) saines valeurs, peuvent s'autoriser cet écart de conduite (puisqu'ils sont sur la bonne voie, celle du stade et de la « saine » virilité). L'incartade qu'ils se permettent prête avant tout à sourire. C'est une transformation corporelle jugée bon enfant (d'ailleurs, un temps, de mode dans les milieux autorisés, le « ruguebie » de haut niveau) qui relève plus du pari et du jonglage avec les codes de la masculinité. Il n'est pas anodin de souligner que la mère de l'élève exclue (pourtant une bonne élève) est chanteuse dans un orchestre, et qu'elle-même arbore une chevelure rose violet... À Coursan, la musique et le rugby n'ont certainement pas la même valeur auprès des « autorités »¹⁴⁶.

Si une administration, un groupe, un parti, une secte peuvent imposer à l'ensemble de leurs « sujets » une norme capillaire, sous couvert de croyances, de respect du dogme, d'hygiène morale, politique, ou religieuse, des individus peuvent également être tout aussi bien tenus par des sociétés privées, en l'occurrence des mul-



Titeuf, dont la mèche est « rien qu'en poils de cheveux ! »

144 – Catherine Bernard, « Piercing et teinture au ban du collège », *Libération*, 8 juin 2001.

145 – Les policiers municipaux de la Grande-Motte (Hérault), station balnéaire qui a édicté pour l'été 2002 un arrêté interdisant et sanctionnant le torse-nu en ville, sont du même avis : « *C'est sûr qu'une belle plante en haut de maillot, ce n'est pas le même effet qu'un gros bedonnant.* » Propos rapporté par Catherine Bernard, « La Grande-Motte décrète le torse nu à 38 euros », *Libération*, 23 juillet 2002.

146 – Catherine Bernard, *op. cit.* Une éviction similaire avait frappé, il y a quelques années, une athlète féminine dont la couleur des cheveux était non conforme avec son appartenance à l'équipe de France.

tionales, d'entretenir certaines de leurs particularités pileuses. Ainsi, en est-il du contrat liant Robert Pires, joueur de football à la belle gueule fortement médiatisée, à la marque de soins capillaires *Petrol Hahn* qui l'oblige à conserver ses longs cheveux. Tandis que Puma, un autre de ses sponsors, lui aurait formellement interdit de raser le fin trait de barbe qui court sous son menton et qui constitue désormais « *une partie de sa personne* »¹⁴⁷.

En 1996, un cuisinier de 21 ans avait été « *licencié pour coiffure incorrecte* ». Le jeune commis qui s'était présenté à son travail avec les cheveux ras sur le côté et une brosse de 3 cm, s'était vu intimé l'ordre de revoir sa coupe de « *GI* ». Face à son refus, il avait été viré sur-le-champ¹⁴⁸. Les exemples seraient nombreux d'individus obligés de se soumettre aux impératifs corporels d'entreprises jouant la carte de l'image de marque. Ainsi, depuis 1957, barbes et moustaches étaient formellement interdites aux employés des parcs d'attractions de Wald Disney, afin de les distinguer de concurrents au personnel jugé « *douteux* ». Ce n'est qu'en mars 2000, que l'empire Disney autorisa (seulement) les moustaches.¹⁴⁹ Le *Wall Street Journal* faisait récemment état du harcèlement dont a été victime une employée d'Enterprise Rent-A-Car (52 000 salariés) dont la teinte des cheveux dérogeait aux critères maison et surtout ne correspondaient pas à son « *origine ethnique* » (en l'occurrence afro-américaine)¹⁵⁰. Les responsables de cette entreprise de location de voiture l'ont finalement licenciée, lui reprochant de s'être colorée en fuchsia criard, ce que nie l'intéressée qui a porté plainte et affirme qu'il s'agit d'un « *acajou raffiné* ». « *Elle travaillait à l'accueil, au siège social, là où l'on vient nous voir du monde entier* », se justifie-t-on du côté de cette société.

*

La coupe des cheveux, et plus largement la taille de tous les poils est au premier abord une modification corporelle somme toute banale, légère, superficielle, passagère. Or, il n'en est rien, sous l'anodin, sous les considérations hygiénistes et/ou esthétiques, joue tout un réseau de pouvoir et d'obligations. L'organisation capillaire qui semble ne faire que l'objet de décisions individuelles, subit les pressions des groupes d'appartenance, les règles des institutions (ses effets disciplinaires). Cette mise en forme est bien souvent une mise en conformité, elle obéit à des conventions, ou à des prises de positions cherchant délibérément à les prendre à revers, en allant dans le mauvais sens du poil.

Elle suit les règles d'un ordre du paraître ou y contrevient en instaurant une nouvelle donne corporelle, inventant de nouveaux codes, de nouveaux dérèglements pileux, ou revenant à des configurations qui jusque-là avaient été stigmatisées, déjugées, ou moquées. Ainsi, le style afro (ultra créé et volumineux) s'est-il développé lorsque la

147 – « Puma tient Pires par la barbichette », *Libération*, 28 octobre 2002.

148 – *Libération*, 11 avril 1996.

149 – Cf. Martin Monestier, *op. cit.*, p 111.

150 – Voir, par exemple, Suein L. Hwang, « Cette chevelure est-elle acajou ou bien fuchsia ? » (*The Wall Street Journal*, New York), *Courrier International*, n° 632, 12-18 décembre 2002.

communauté noire américaine prit conscience de son aliénation aux standards blancs et se mis à revendiquer son africanité. Cette mise en volume ostentatoire (qui atteindra son apogée vers 1968-70 pour décliner après 1975) est une conduite de « *contre-stigmatisation* » (Norbert Elias), elle participe de la réappropriation d'un être corporel par renversement d'un stéréotype dépréciatif en un signe positif, porteur d'une charge politique (Angela Davis l'adoptera pour souligner son engagement militant).

La liberté individuelle de traiter ses cheveux (et ses poils) apparaît comme une preuve de modernité et d'émancipation. Au début du XX^{ème} siècle, l'eupéanisation de la Chine se traduisit notamment par la volonté de rompre avec des traditions désormais perçues comme contraignantes. Outre la lutte contre la coutume des pieds bandés, l'impératrice Tsou-Hsi annonça à ses sujets qu'ils pouvaient couper leur natte, puis, par un rescrit daté de 1904, elle l'imposa notamment aux officiers et aux soldats. On assista alors dans toutes les grandes villes à des séances publiques de « *sacrifice de la natte* » (voir illustration p. 128) ¹⁵¹.

En janvier 2000, tous les élèves d'une école secondaire de Montréal (Canada) se firent teindre les cheveux en bleu pour marquer leur solidarité avec une camarade qui s'était fait renvoyer pour cette coloration, jugée « *imbécile* » et « *totalement irresponsable* ». Ces jeunes, âgés de 13 à 15 ans, défendait par ce geste leur « *liberté d'expression* » et le « *droit fondamental à s'habiller, se coiffer, parler comme on l'entend* » ¹⁵².

Coupe et pousse des poils peuvent ainsi participer d'une revalorisation ou d'une dégradation de l'image de soi, d'un combat, être alors arborées comme une conquête, ou vécues comme une amputation, une détérioration, un anéantissement de l'être.

Parfois, la vie ne tient plus alors qu'à un poil.

Frédéric Bailleutte



151 Le port de la natte remonterait à l'invasion de la Chine par les Tartares qui imposèrent par décret aux vaincus de se raser le crâne et de porter « *la chevelure longue et tressée sur la nuque* ». Ce qui avait été une « *marque distinctive d'esclavage* », un signe d'humiliation, était devenu une tradition.

Ernest Laut, « Le pied des Chinoises et la natte des Chinois », *Le Petit Journal*, Supplément Illustré, n° 1055, dimanche 5 février 1922.

152 – Cf. Martin Monestier, *op. cit.*, p. 166.

« *En Chine, la natte servait, lors d'exécutions, à bien faire tendre le cou du supplicié* », extrait de Martin Monestier, *Les Poils*, *op. cit.*, p. 271

Le projet Berger

GUILLAUME DUSTAN

Paris, le 31 novembre 2000

Dans une période de modernité tardive où les représentativités électives ou associatives bâties depuis vingt ans s'effilochent, comment faire la politique de demain ?

En donnant vie à des projets incarnant la nouvelle culture qui portera le lien social d'une communauté globale à venir.

[...]

2) À ce titre, et sans augurer de la configuration à venir de forces politiques en gestation, il convient dès à présent, afin de s'assurer une place incontournable au sein de la culture à advenir (Cf. *The Face, the sex issue*, octobre 2000), de mettre sur pied un réseau d'institutions légères, pour commencer, lourdes, à terme, consacrées de la manière la plus explicite qui soit à la culture du corps. C'est en effet manifestement la question du corps, qui, sous-jacente à la question gay, est la véritable clef de la réorganisation culturelle en cours et qui triomphera demain (cf. *Fight Club*, etc.). Dans la perspective de la création, en dernier lieu, d'une Fondation de droit français, le projet Corpus se concrétisera initialement sous forme de site web multi-thématique, centré autour de la question du corps ; a) une première mission de veille technologique portera sur l'ensemble de la question des modifications corporelles : tatouage, piercing, branding, prothèses, drogues, dopage, clonage, etc. ; b) une seconde mission entreprendra l'archivage de l'exploration artistique et, évidemment, pornographique, du corps (tous supports), depuis les années 50, qui nous semblent, eu égard à la concrétisation dans les consciences de la disparition possible de l'humanité (Shoah, Hiroshima), une période-pivot ; c) une troisième mission, sans préjudice de celles qui pourraient venir s'y ajouter, sera orientée vers la sauvegarde et la mise en valeur de la culture, éphémère par définition, de la parure humaine, et de la fête, qui lui est intimement liée. Dans un second temps, une collection d'ouvrages permettra de faire la promotion des artistes vivants ou morts remarquables pour leur apport à la question traitée, recréant du même coup un marché de l'art figuratif qui peine à subsister sous la coupe hégémonique du conceptualisme désincarné mal hérité d'un Marcel Duchamp qui n'y retrouverait pas ses petits.

Extrait de Guillaume Dustan, *Génie divin*, Paris, Éditions Balland, (« Le rayon »), 2001, p. 104-106.